



Amadou BA Président

— EN PAIX VERS LA —
PROSPÉRITÉ PARTAGÉE

Notre programme

www.prosperitepartagee.sn

*Pour toi, ô Sénégal,
Pays de lumière,
Nous poussons comme les grands palmiers verts,
Nos anciens depuis les tendresses noires,
Ont tracé droit le chemin,
Et forgé notre destin.*

*Tel Lat Dior Ngoné Latyr,
Tendant nos jeunes cœurs vers ton soleil,
Oui, s'il le fallait
Demain nous offririons notre souffle
Pour te défendre, ô notre patrie !*

*Pour toi, ô Sénégal,
Pour toi notre pays,
Sommes toujours unis dans l'action,
Dans les champs tout comme dans les usines,
A la ville et au village,
Nous travaillons dans la joie
Pour que vive le Sénégal !*

*Nous disons non ! Ngoné Latyr
Nous disons non ! Ngoné Latyr
Nous disons non ! A la peur qui fait fuir.
Nous disons oui ! Ngoné Latyr
Nous disons oui ! Ngoné Latyr
Nous disons oui ! A l'appel de l'honneur.*

Hymne de la jeunesse du Sénégal

Sigles et acronymes

ANSD	Agence nationale de la Statistique et de la Démographie
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BM	Banque mondiale
BOM	Bureau Organisation et Méthodes
BOS	Bureau opérationnel de Suivi du PSE
BTP	Bâtiments et Travaux publics
CASE	Cadre harmonisé de Suivi-Évaluation des Politiques publiques
CDN	Contribution déterminée au Niveau national
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CMU	Couverture Maladie universelle
CNUCED	Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement
CT	Collectivités territoriales
DGPPE	Direction générale de la Panification et des Politiques économiques
DGPSN	Délégation générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale
DP	Direction de la Planification
DPEE	Direction de la Prévision et des Études économiques
DPRE	Direction de la Planification et de la Réforme de l'Éducation
DPRS	Direction de la Planification, de la Recherche et des Statistiques
EDS	Enquêtes démographiques et de Santé
EHCVM	Enquête harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
FDD	Fonds de Dotation de la Décentralisation
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
FECT	Fonds d'Équipement des Collectivités territoriales
FMI	Fonds monétaire international
FPT	Formation professionnelle et technique
GII	Indice mondial de l'Innovation
ICOR	Incremental Capital Output Ratio
IDE	Investissements directs Étrangers
IIG	Indice d'Inégalités de Genre
IPM	Indice de Pauvreté multidimensionnelle
ISEP	Instituts supérieurs d'Enseignement professionnel
LPSD	Lettre de Politique sectorielle de Développement
MEN	Ministère de l'Éducation nationale
MEPC	Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération
MESRI	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
ODD	Objectifs de Développement durable

OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OMS	Organisation mondiale de la Santé
OSC	Organisations de la Société Civile
PAD	Partenaires techniques et financiers
PAMA	Programme d'Appui à la Modernisation de l'Administration
PAP	Plan d'Actions prioritaires
PAQUET-EF	Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence-Éducation/Formation
PASEC	Programme d'Analyse des Systèmes éducatifs de la CONFEMEN
PDEBJA	Plan de Développement de l'Éducation de Base des Jeunes et des Adultes analphabètes
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes Entreprises
PNBSF	Programme national de Bourses de Sécurité familiale
PND	Plan national de Développement
PNDSS	Plan national de Développement sanitaire et social
PNUD	Programme des Nations-unies pour le Développement
PPP	Partenariats public privé
PRACAS	Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture sénégalaise
PREAC	Programme de Réformes de l'Environnement des Affaires et de la Compétitivité
PSE	Plan Sénégal émergent
PTF	Productivité totale des Facteurs
R&D	Recherche et Développement
RAC	Revue annuelle conjointe
RNU	Registre national unique
RSPC	Régime simplifié pour les petits Contribuables
SFD	Services financiers décentralisés
SNP	Système national de Planification
SRMT	Stratégie de Mobilisation des Recettes à moyen Terme
TBPS	Taux brut de Préscolarisation
TBS	Taux brut de Scolarisation
TER	Train Express régional
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UCSPE	Unité de Coordination et de Suivi de la Politique économique
UEMOA	Union économique et monétaire Ouest Africaine
UMO	Utilisation de la Main-d'œuvre
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
ZES	Zones économiques spéciales
ZLECAf	Zone de Libre Échange continentale africaine

Table des matières

SIGLES ET ACRONYMES	3
<u>I. UN CANDIDAT FEDERATEUR POUR UN SENEGAL STABLE, PROSPERE ET EN SECURITE</u>	8
A. AMADOU BA INCARNE L'UNITE, LA PAIX ET L'ESPOIR	8
B. AMADOU BA : UN LEADER BIENVEILLANT, COLLEGIAL ET PARTICIPATIF	9
1. Une vision : la générosité pour un Sénégal stable et prospère	9
2. Un savoir-être : entre authenticité et responsabilité	11
3. Un savoir-faire : entre compétence et retenue	12
C. PROSPERITE PARTAGEE : UNE PLATEFORME OUVERTE ET INCLUSIVE	14
<u>II. LE PROGRAMME : « EN PAIX VERS LA PROSPERITE PARTAGEE »</u>	16
A. UNE VISION POSITIVE, CONSTRUCTIVE ET MOTIVANTE POUR L'AVENIR	18
B. UN SOCLE ETHIQUE PUISSANT	19
C. DES ENGAGEMENTS FORTS ENVERS LES SENEGALAISES ET SENEGALAIS ET LA NATION	20
D. DES PROJETS POUR LE MIEUX-ETRE ET DES REFORMES POUR MIEUX GOUVERNER	20
E. DES FINANCEMENTS ADEQUATS ET REALISTES	22
<u>III. VERS LA PROSPERITE PARTAGEE : ACCELERER LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE</u>	26
A. RESSOURCES : L'ACCES AUX FACTEURS DE PRODUCTION EST UNE FORCE	27
B. INVESTISSEMENTS : ACCROITRE LE NIVEAU ET L'EFFICACITE DES INVESTISSEMENTS DANS L'ECONOMIE	31
C. CROISSANCE : PROMOUVOIR DE NOUVEAUX LEVIERS DE CROISSANCE ET POURVOYEURS D'EMPLOIS POUR LES JEUNES ET LES FEMMES	33
D. COMMERCE EXTÉRIEUR : AUGMENTER LA VALEUR AJOUTEE DES PRODUITS EXPORTES PAR UN SECTEUR PRIVE NATIONAL ET FORT	36
E. RÉSILIENCE : RENFORCER LA RESILIENCE ECONOMIQUE A TRAVERS LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE ET LA COMPETITIVITE INDUSTRIELLE	38
<u>IV. MISER SUR LA RICHESSE HUMAINE DU SENEGAL</u>	41
A. ÉLECTRICITÉ : FAIRE DE L'ACCES UNIVERSEL A L'ELECTRICITE EN MILIEU RURAL UNE REALITE	42

B. SANTÉ, SPORT ET BIEN-ÊTRE : AMELIORER L'ETAT DE SANTE, LA NUTRITION ET LE DEVELOPPEMENT PERSONNEL DES POPULATIONS ET CREER UN SYSTEME SPORTIF PERFORMANT	44
C. EMPLOI : DES POLITIQUES D'EMPLOI ET DES PROGRAMMES D'INSERTION POUR LES JEUNES, LES FEMMES ET LA DIASPORA	48
D. MIGRATIONS : METTRE FIN A LA TRAGEDIE MIGRATOIRE, ETRE A L'ECOUTE DES JEUNES ET LES PLACER AU CENTRE DES POLITIQUES PUBLIQUES	51
E. FORMATION : UNE EDUCATION ET UNE FORMATION DE QUALITE POUR TOUTES ET POUR TOUS	53
F. PROTECTION SOCIALE : UN SYSTEME DE PROTECTION SOCIALE ADAPTE, INCLUSIF ET RESILIENT	57
G. CADRE DE VIE : UN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE PERTINENT, UN CADRE DE VIE AGREABLE ET DE QUALITE ET L'ACCES A UN LOGEMENT DECENT POUR TOUS	60
H. CLIMAT : DES POPULATIONS RESILIENTES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET UNE GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES	62
I. EAU ET ASSAINISSEMENT : ATTEINDRE L'ACCES UNIVERSEL A L'EAU POTABLE ET AMELIORER L'ACCES A L'ASSAINISSEMENT DE QUALITE	64

V. RELEVER LE DEFI DE LA PAIX VERITABLE PAR UNE GOUVERNANCE ET UNE DIPLOMATIE ORIENTEES STABILITE ET SECURITE **67**

A. ÉTAT DE DROIT ET CITOYENNETÉ : UNE CITOYENNETE RENFORCEE DANS UN ÉTAT DE DROIT CONSOLIDE	68
B. SERVICE PUBLIC : UN SERVICE PUBLIC MODERNE, PERFORMANT ET PROCHE DES USAGERS	72
C. ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DE GENRE : L'EGALITE HOMME-FEMME RENFORCEE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ET PLEINEMENT VECUE	75
D. ÉQUITÉ TERRITORIALE : DES COLLECTIVITES TERRITORIALES COMPETITIVES, FER DE LANCE DU DEVELOPPEMENT DURABLE	77
E. TRANSPARENCE : UN IMPERATIF DE TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES BIENS PUBLICS	79
F. PAIX VÉRITABLE : LA STABILITE ET LA SECURITE AU CŒUR DE LA GOUVERNANCE ET DE LA DIPLOMATIE	81

I.

**« Un candidat fédérateur
pour un meilleur Sénégal »**

I. Un candidat fédérateur pour un Sénégal stable, prospère et en sécurité

Jamm ju matt sèkk

A. Amadou Ba incarne l'unité, la paix et l'espoir



« Pour le Sénégal et ses enfants, nous sommes au service de la paix, une vraie paix, une paix positive qui constitue le ciment de la liberté, la sécurité, la prospérité partagée ainsi que de l'ouverture au monde. »

UNITE

« *Un peuple, un but, une foi* », la devise du Sénégal symbolise les dimensions cardinales de l'Unité nationale. La grande coalition l'a traduite dans « Benno » pour s'inscrire dans cette trajectoire. Benno est une invitation à l'intention de l'ensemble des Sénégalaises et Sénégalais allant du détachement des intérêts personnels vers le rattachement à une dimension plus grande et plus importante : l'intérêt du Sénégal.

PAIX

« Avec la paix véritable, le monde des possibles est à notre portée ; sans la paix véritable, le monde s'effondre quels que soient nos forces, nos capacités, nos talents, nos ressources. »

ESPOIR

« Soleil sur nos terreurs, soleil sur notre espoir. Debout, frères, voici l'Afrique rassemblée ».
L'espoir est l'énergie qui nourrit et entretient la puissance de l'Unité. Avec l'unité et la paix véritable, le travail et le dialogue, l'espoir est permis d'arriver à bon port avec notre pirogue *Sunugaal*. »

B. Amadou Ba, un leader bienveillant, collégial et participatif

« Notre vision est en résonance avec l'âme du Sénégal. Elle puise dans l'intérêt général pour se dévouer à la satisfaction de nos besoins respectifs. »



1. Une vision : la générosité pour un Sénégal stable et prospère

« Je suis convaincu que vivre dans une paix véritable nous prédispose à relever le défi du développement et de garantir une prospérité partagée par l'ensemble des Sénégalaises et des Sénégalais. Nous nous y engageons avec la ferme conviction qu'ensemble nous ferons de ce rêve une réalité. Le Sénégal a besoin des contributions de chacune et de chacun de ses enfants pour continuer à rayonner l'esprit dynamique et vivant de la Téranga dans le monde. »

Avec sa position géographique au carrefour des océans et des terres, la qualité de ses richesses humaines, ses réserves pétrolières et gazières, ses ressources minières, hydrauliques, les réalisations effectives depuis l'indépendance à ce jour, le Sénégal présente

encore des ressources inexploitées, susceptibles de modifier sa trajectoire au service du bien-être des Sénégalais.

Le pays est en mesure d'accomplir des avancées significatives sur la voie du progrès à tous les niveaux : économique, social, culturel, technologique, industriel, environnemental etc.

« L'Amour que nous nourrissons pour notre patrie est sans condition et transcende nos individualités. Il y fait un climat agréable la majeure partie de l'année, la gastronomie Sénégalaise offre des mets et saveurs atypiques, les magnifiques paysages naturels nous motivent à transformer le pays en œuvre d'art, et cela ne dépend que de nous. »

« Imaginons ensemble l'héritage que nous laisserons aux filles et fils de notre pays, qu'il soit le meilleur que l'on puisse mettre à leur disposition. Ce n'est pas parce que nous travaillerons plus et mieux que les générations précédentes, mais parce que notre travail capitalisera sur leurs contributions respectives. Cet héritage serait un pays, une nation, où chacune et chacun :

- pourra vivre dans la décence et la dignité ;
- aura accès à des soins de qualité, grâce à une couverture sanitaire préventive et curative adaptée ;
- contribuera à construire une paix positive dans toutes les régions du pays, avec un équilibre vivant, bâti sur une valorisation optimale des richesses et des interdépendances ;

- participera à renforcer la démocratie et parachever la construction d'un véritable État de droit et des institutions qui respecte la dignité de la personne, promeut et protège ses droits et libertés fondamentaux.

Les Sénégalaises et Sénégalais des villes et des campagnes, des forêts comme des savanes, seraient prospères, fiers de leur appartenance à la patrie et à même d'exercer leurs droits et libertés fondamentaux.

Allons ensemble vers la prospérité partagée que l'Avenir nous réserve !

Faisons en sorte que chaque acte que nous posons au quotidien soit un pas qui nous rapproche du Grand dessein du Sénégal. »



2. Un savoir-être : entre authenticité et responsabilité

« Je considère que les valeurs sont des vertus essentielles qui nous guident et donnent sens à nos actions. Je fais partie de celles et ceux qui croient à l'égalité humaine, à l'énergie de l'Amour qui irrigue la vie, celles et ceux qui fondent leur action sur l'humilité et la simplicité, le respect et la bienveillance, l'authenticité et la compétence.

Comme tout être humain, j'ai des qualités et j'apprends au quotidien à m'améliorer. Je m'évertue chaque jour à poser, en conscience, des actes qui me rapprochent de la lumière et m'éloignent des ombres.

La vie est une expérience, ce qui nous oblige à agir et à tester de nouvelles solutions avec foi et compétence pour contribuer à faire évoluer le monde. Dans cette perspective, l'échec n'existe pas car nous apprenons toujours de nos expériences.

Pour réussir une expérience, nous pouvons mettre toutes les chances de notre côté en anticipant les problèmes et leurs solutions à travers une vision à long terme qui sert de base à nos projets et programmes. De cette façon, chaque acte que l'on pose converge vers la réalisation de l'objectif final.

Je considère que face à la complexité sans cesse grandissante des problèmes économiques et sociaux, nous devons baser nos analyses sur de hautes compétences et de solides connaissances. J'ai appris le sens de l'écoute et en même temps, j'ai appris à transcender, par le silence, les avis divergents, d'où qu'ils viennent. Quelque chose de plus grand que nous est au contrôle de tout. »



3. Un savoir-faire : entre compétence et retenue

**« Humilité, Ouverture et Respect
sont les énergies qui m'animent au quotidien
pour penser et agir au mieux ».**

Ce que je sais faire compte

« Économiste et énarque, ma formation et mon expérience principale tournent autour de la gouvernance d'État et de la chose publique. Depuis mon entrée dans la fonction publique à ce jour, je suis un serviteur de l'État. J'ai pu contribuer à de belles réalisations dont je suis fier mais j'ai aussi appris de mes axes d'amélioration.

Mon parcours m'a conduit à servir sur le plan fiscal et des finances publiques, des affaires domaniales, de l'économie et de la diplomatie. J'ai compris la nécessité de réserver une place primordiale à l'anticipation des problèmes, au respect de la dignité humaine, à la sacralité du travail bien fait, à la préservation des ressources publiques, à l'équité dans la distribution des richesses et à l'épanouissement de l'être humain sans discrimination aucune.

Je crois être en mesure, avec l'aide toutes et tous, de faire contribuer toutes et tous, à faire éclore le meilleur de nous, dans l'intérêt du Sénégal.

Ce que vous savez faire compte aussi

La Nation a déposé entre les mains de ses enfants, présents ici au Sénégal ou à travers le monde, tous les savoirs dont ils ont besoin pour vivre dans la dignité et le bien-être. Toutes les compétences sont d'égale importance et méritent d'être valorisées. Pour mériter son nom, une forêt a besoin de tous les arbres, toutes les plantes et tous les êtres vivants qui la peuplent. *« La Nation vous attend ! »*



Ce que nous savons faire ensemble compte
le plus

« Pour grandir, une Nation a besoin de voir l'ensemble de ses enfants travailler ensemble en synergie. Nous avons besoin de celles et ceux qui rêvent et inventent des solutions nouvelles, de celles et ceux qui analysent et travaillent comme de celles et ceux qui voient les axes d'amélioration et les proposent. Ensemble, nous construisons des solutions pertinentes, efficaces et réalistes. »

Ce que les autres savent faire nous apporte
un plus

*« Les expériences des autres nations nous enrichissent.
Qu'ils soient africains ou non africains, nos partenaires, frères et amis à travers le monde nous apportent leur contribution multiforme pour aller plus vite sur le chemin de la prospérité partagée. Tous ensemble, unis et dans la paix, la Terre nous ouvre les portes de la prospérité et de l'épanouissement. »*

C. Prospérité partagée : une plateforme ouverte et inclusive

EN PAIX VERS LA PROSPÉRITÉ PARTAGÉE

« **Prospérité Partagée** » est la plateforme inclusive et ouverte : la plateforme des Sénégalaises et des Sénégalais de toutes obédiences qui aiment la stabilité, la paix et la prospérité partagée pour le Sénégal. A l'initiative du Président Amadou Ba, elle sert de point de jonction à la Coalition Benno Book Yaakaar et la grande majorité présidentielle, aux mouvements de soutien, aux militants et sympathisants, ainsi qu'à tous les Sénégalaises et Sénégalais qui se reconnaissent dans cette vision.

« Notre vision transcende nos intérêts personnels spécifiques ; elle met en avant et au-delà de toute considération l'intérêt supérieur du Sénégal et de ses enfants. Cette plateforme présente de façon accessible les éléments clés de notre programme pour vous permettre de vous approprier notre vision stratégique, nos programmes phares et nos réformes majeures. »



II.

*« En paix vers la
prospérité partagée »*

II. Le programme : « En paix vers la prospérité partagée »

« *Jamm ju matt sëkk* »

Ma vision du Sénégal a pour horizon temporel le centenaire de l'accession de notre pays à la souveraineté internationale.

« *Dans un monde de plus en complexe en raison de l'accélération des découvertes scientifiques et technologiques et l'augmentation des risques et menaces de toutes sortes, nous devons anticiper les solutions et nous préparer.* »

En 2060, le Sénégal sera un pays prospère et respecté, stable et pacifique, avec une souveraineté renforcée dans tous les domaines : alimentaire, politique, économique, numérique, scientifique, pharmaceutique, sanitaire etc. Ses ressources énergétiques seront exploitées dans le respect de l'environnement, tous les citoyens accéderont à l'eau, l'énergie verte, une alimentation saine, la connexion très haut débit, une éducation de qualité, des emplois dignes et décents, la santé, le logement, les loisirs bref au bien-être et à la qualité de vie.

« *Notre programme est le fruit d'une vision mûrement réfléchie qui combine dans sa conception et son élaboration, l'intelligence des leaders et cadres de notre Coalition, l'apport des experts du Sénégal, issus de l'administration, du secteur privé et de la société civile mais aussi de la diaspora. Notre programme a une seule finalité : la prospérité pour toutes et tous, la prospérité partagée.* »

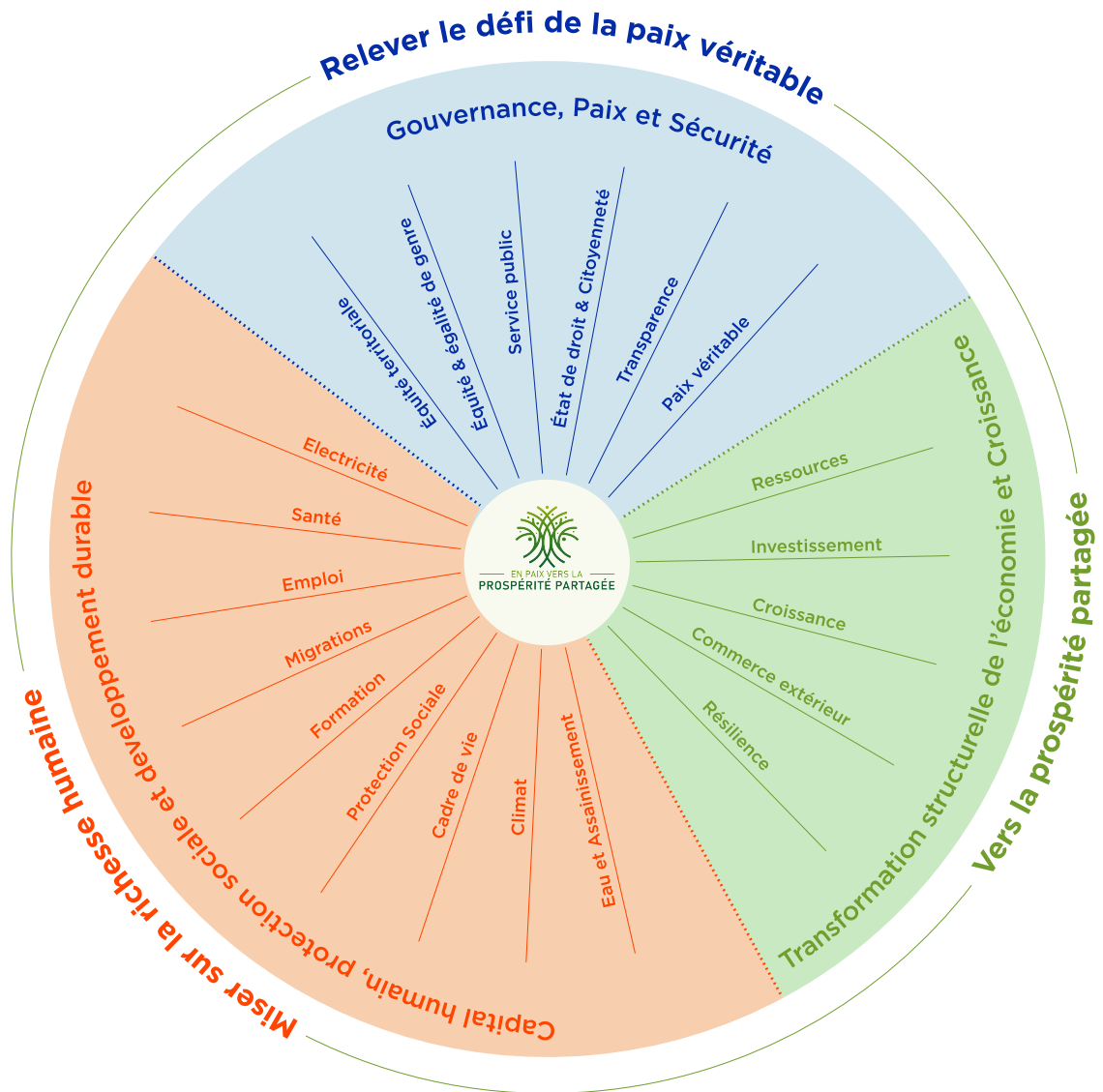
Ce programme a une source et une destination ultime : la paix véritable pour asseoir une société ancrée dans ses valeurs profondes mais ouverte vers l'avenir en vue garantir une cohésion sociale et mieux faire face aux turbulences d'une société en évolution permanente. Il vise trois objectifs stratégiques articulés à des buts majeurs :

1. vers la prospérité partagée, **accélérer « la transformation structurelle de l'économie et accélérer la croissance »** pour construire une économie compétitive, inclusive, résiliente et créatrice d'emplois décents ;
2. miser sur la richesse humaine, et pour cela : « **valoriser le capital humain, assurer la protection sociale et construire le développement durable** » en vue de renforcer la résilience des communautés face aux risques de catastrophes ;
3. relever le défi de la paix véritable, « **pour une gouvernance et une diplomatie orientée stabilité et sécurité** » portée par le leadership d'une administration publique, moderne, transparente et performante.

Chaque question est largement documentée dans le respect des standards en matière de définition des politiques publiques, des normes qui régissent les finances publiques et en termes d'exigences éthiques. Notre programme consolide les acquis, approfondit les objectifs et les pratiques tout comme elle introduit des ruptures majeures dans tous les axes stratégiques.

C'est cette triple dimension qui se reflète à travers :

- Un dialogue fécond de refondation sociale ;
- les vingt-deux (22) projets phares ;
- les treize (13) réformes phares ;
- l'intégralité du programme.



A. Une vision positive, constructive et motivante pour l'avenir

« *Yonou yokouté* » : l'accent est mis sur la voie du développement véritable. À présent que nous sommes sur la voie, et que le cap est fixé sur l'émergence avec le Plan Sénégal Émergent (PSE), nous mettons de la conscience sur la finalité de notre action - la prospérité partagée - et la manière d'y parvenir : **la paix véritable**.

La vision stipulée dans le PSE est celle d'un « **Sénégal émergent en 2035, avec une société solidaire, dans un État de droit** ». Cette vision économique et sociale est en cohérence avec les programmes internationaux de développement tels que les Agendas 2030 des Nations-Unies et 2063 de l'Union africaine ainsi que des nombreuses initiatives régionales et sous régionales d'harmonisation des politiques publiques au sein de la CEDEAO, d'une part et de l'UEMOA, d'autre part.

Sa réalisation s'adosse sur un développement endogène et inclusif et sur le renforcement de la résilience économique et sociale. L'objectif global de la stratégie est de **transformer le Sénégal en un pays pré-émergent, doté d'un bon niveau de développement humain durable**. Il s'agit de sortir du Sénégal de la catégorie des PMA. L'atteinte de cet objectif suppose un rythme soutenu d'amélioration du bien-être des populations, à travers la promotion d'une économie résiliente et porteuse d'une croissance forte, inclusive et durable.

Des prévisions réalistes annoncent sur la base de ce programme, une accélération de la croissance économique avec un taux moyen annuel de 8%, une amélioration remarquable des conditions de vie des populations et une baisse significative de la pauvreté. C'est cette vision pertinente qui est approfondie dans le présent programme :

- pour une société ancrée dans ses valeurs propres et forte de son authenticité identitaire ;
- pour un pays stable, en paix et sécurité, souverain et prospère où il fait bon vivre ;
- pour un pays organisé où les gouvernants travaillent pour la satisfaction des besoins des populations dans le respect de l'État de droit et des institutions, sans privilégier leurs intérêts personnels.



B. Un socle éthique puissant

Sans éthique et des valeurs protégées, la Nation est la proie à l'insécurité et l'instabilité. Cela explique que notre programme accorde une place primordiale à l'éthique, à quelque chose de plus important que nous, des valeurs distinctives qui sont nôtres et sont au-dessus de nos intérêts personnels.

L'intérêt supérieur du Sénégal constitue le socle de notre éthique duquel émergent les dix (10) valeurs qui guident nos décisions et nos actions :

1. la foi en Dieu et en nous-mêmes ;
2. le respect, la défense et la promotion des valeurs de notre société ;
3. l'amour inconditionnel pour la patrie ;
4. la paix véritable, l'harmonie et la cohésion sociale ;
5. l'unité nationale et le respect de la diversité ;
6. la sacralité de l'égale dignité humaine ;
7. l'équilibre hommes-femmes ;
8. l'harmonie intergénérationnelle ;
9. la sacralité de la République et des institutions ;
10. la transparence et la neutralité de l'état ;
11. l'équilibre écologique et la qualité de la vie.

Ces valeurs sont complétées par les sept (7) principes suivants :



- L'inclusion ;
- La redevabilité ;
- L'équité ;
- La célérité ;
- La transparence ;
- La préférence locale ;
- Le développement endogène.

C. Des engagements forts envers les Sénégalaises et Sénégalais et la Nation

Pour rester cohérents et optimiser l'effort national de développement, nous pouvons créer ensemble les vrais changements et ruptures tout en préservant nos acquis et en sauvegardant les valeurs et le patrimoine de la nation.

Nous nous engageons à **consolider les acquis** dans tous les domaines, à protéger et promouvoir nos valeurs, à **approfondir la démocratie**, la défense des libertés individuelles et publiques, l'efficacité de l'administration, de la justice ainsi qu'à **engager les réformes** qui s'imposent au regard du contexte et de notre progression sur le chemin de l'émergence économique et sociale.

Nous nous engageons sur le **chemin de l'espoir**, dans l'unité et la paix véritables avec la forte conviction que la prospérité pour toutes et tous est à notre portée.

D. Des projets pour le mieux-être et des réformes pour mieux gouverner

A ce stade de l'évolution de notre économie, 22 projets phares articulés autour de six (6) axes sont conçus pour mieux répondre aux besoins des Sénégalaises et des Sénégalais. Ces projets couvrent tous les secteurs de la vie économique et sociale et sont intégrés de façon très cohérente entre eux. Chaque projet est documenté et pour la plupart les financements sont acquis ou mobilisables.

- Agriculture, agro-industrie, produits de la mer et aquaculture ;
- Hub médical régional ;
- Hub logistique industriel et régional ;
- Hub multiservices et tourisme ;
- Habitat social et écosystème de la construction ;
- Renforcement de la sécurité énergétique ;
- Développement durable.

22 projets phares...

BATAILLES CLÉS	PROJETS PHARES	
AGRICULTURE, AGRO-INDUSTRIE ET PRODUITS DE LA MER ET AQUACULTURE	1	MISE EN PLACE DE PROJETS D'AGRÉGATION CIBLÉS SUR LES FILIÈRES HVA ET ÉLEVAGE
	2	DÉVELOPPEMENT DE 4 CORRIDORS CÉRÉALIERS
	3	DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR HALIEUTIQUE ET AQUACOLE
	4	CRÉATION D'AGROPOLES INTÉGRÉES ET COMPÉTITIVES
	5	INFRASTRUCTURES COMMERCIALE ET D'APPUI À LA PRODUCTION
HUB LOGISTIQUE INDUSTRIEL ET RÉGIONAL	6	HUB LOGISTIQUE INTÉGRÉ
	7	MOBILITÉ DURABLE ET INNOVATION
	8	DÉVELOPPEMENT DES ZONES DE TRANSFORMATION DES PRODUITS DÉRIVÉS PÉTROLIERS ET DES MINÉRAIS
	9	HUB MINIER RÉGIONAL (HMR)
	10	PLATEFORMES INDUSTRIELLES INTÉGRÉES

BATAILLES CLÉS	PROJETS PHARES	
HUB RÉGIONAL MULTISERVICES ET TOURISME	11	ZONES DÉDIÉES À L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
	12	ZONES TOURISTIQUES INTÉGRÉES
	13	SÉNÉGAL, HUB MÉDICAL RÉGIONAL (SHMR)
	14	HUB AÉRIEN RÉGIONAL
	15	PLAN MULTISECTORIEL DU TOURISME ET DE L'INDUSTRIE CULTURELLE ET CRÉATIVE
HABITAT SOCIAL ET ÉCOSYSTÈME CONSTRUCTION	16	PROGRAMME D'ACCÉLÉRATION DE L'OFFRE EN HABITAT SOCIAL
	17	DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOSYSTÈME DE LA CONSTRUCTION
RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE	18	RENFORCEMENT DU SERVICE ET DE LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE
	19	STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT EN HYDROCARBURES
DÉVELOPPEMENT DURABLE	20	PSE VERT – PROMOTION DE L'ÉCONOMIE VERTE ET BLEUE
	21	PROGRAMME ZÉRO DÉCHET
	22	ACCÈS UNIVERSEL À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT

Les 13 réformes phares introduisent des ruptures dans l'environnement économique, juridique et institutionnel. Elles concernent de façon transversale tous les secteurs et touchent de façon spécifique et directe :

- l'environnement des affaires et des investissements ;
- le financement de l'économie ;
- le renforcement des capacités de l'État ;
- l'intelligence artificielle et l'économie numérique ;
- le capital humain ;
- le développement territorial.

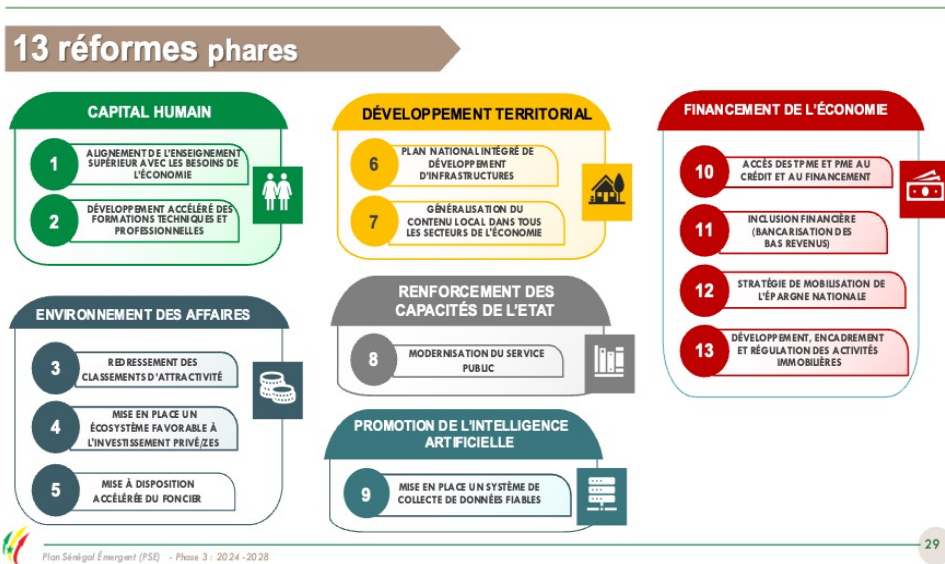
Au titre des réformes transversales, l'accélération de la transformation structurelle et la croissance nécessite de conduire des réformes audacieuses et structurantes en vue de la modernisation du système foncier, le renforcement de l'efficacité du système fiscal et l'allègement de la pression fiscale. Les réformes sectorielles sont celles identifiées dans la stratégie nationale de développement du secteur privé. Ainsi, les principales mesures portent sur la finalisation du code des investissements ; l'instauration d'un dialogue public-privé dynamique, ainsi que la simplification et la dématérialisation des

procédures administratives. Elles couvrent notamment :

- les facteurs de production en termes de capital humain, d'énergie et de transport ;
- la souveraineté alimentaire et nutritionnelle ;
- le secteur financier ;
- l'inclusion financière ;
- le commerce international ;
- la santé et la nutrition ;
- l'industrie ;
- la protection sociale ;
- la transparence et la lutte contre la corruption.

Il s'agit d'opérer les recadrages et les réglages nécessaires pour plus d'efficacité et d'efficience du processus de transformation économique, dans le respect des lois et règlements en vigueur.

Au-delà de la diversité de leur objet, ces réformes sont structurées autour du capital humain, du développement territorial, du financement de l'économie, de l'environnement des affaires, de la promotion de l'intelligence artificielle et du renforcement des capacités de l'État.



E. Des financements adéquats et réalistes

Les projets structurants et réformes phares du programme « En paix vers la Prospérité Partagée 2024 » permettront de relancer l'investissement privé, de diversifier les moteurs d'une croissance forte et inclusive et d'assurer la résilience des communautés face aux effets néfastes du changement climatique.

Au plan macro-budgétaire, la mise en œuvre du PPP 2024 sur la période quinquennale 2024-2028 assurera un taux de croissance économique d'au moins 8% en moyenne et pouvant aller jusqu'à un taux à deux chiffres. Le PPP 2024 se fera à travers un cadre budgétaire stable et viable avec une accélération de la mise en œuvre du calendrier de réformes. Une telle ambition pour le Sénégal s'appuiera sur la consolidation de l'investissement privé, facteur essentiel pour une croissance forte, durable et créatrice massive d'emplois. Elle nécessitera également un accompagnement fort de l'État et le renforcement de la gouvernance.

Au total, le déficit budgétaire, attendu à 3,9% en 2024 conformément à la LFI 2024, devrait s'établir à 3,0% en 2028, à la faveur d'une croissance forte sur la période 2024- 2028, combinée à l'amélioration de la qualité des dépenses publiques et à une mobilisation accrue des ressources (pression fiscale moyenne de 20,7%).

Au titre de la période 2024-2028, le **coût des projets, programmes et réformes du Sénégal est estimé à 27 182 milliards, dont 14 511 milliards pour le public et une contribution attendue du secteur privé évaluée à 45% du montant global.**

La répartition du coût global du Programme par axe révèle que :

- l'**axe 1** concentre 63,5% du montant total de la stratégie et met particulièrement l'accent sur le développement des infrastructures et services énergétiques, l'agriculture, l'industrie les infrastructures et services de transports routiers ;
- l'**axe 2** bénéficie de 25,7% des ressources financières. Il vise l'amélioration du bien-être des populations en renforçant l'éducation et la formation, la santé et la nutrition, l'eau et l'assainissement, l'urbanisme et l'habitat, de même que l'environnement et le développement durable ;
- l'**axe 3** représente 10,8% du coût global. Il met l'accent, entre autres, sur l'amélioration de la performance, la qualité et l'accessibilité du service public, l'équité sociale et territoriale, la justice en plus de la sécurité et de la souveraineté.

Pour couvrir le gap de financement public, qui est estimé à 3 192 milliards, il est possible de recourir de manière stratégique à l'appui budgétaire et les prêts concessionnels ou semi concessionnels, lesquels ont permis au Sénégal, depuis 2012, de prendre en charge l'investissement infrastructurel. Ces financements ont également servi à soutenir le développement du secteur privé en tant que levier de croissance et de transformation structurelle de notre économie.

Aussi, avec nos partenaires régionaux tels que l'AUDA-NEPAD, la BAD, et les institutions financières internationales, l'effet de mobilisation des ressources (5 833 milliards) sera maintenu, en prônant la co-construction et la rénovation des règles de la gouvernance financière en vue de la mobilisation des prêts aux meilleures conditions pour notre pays.

Les besoins en infrastructures de soutien à la production, de connexion aux marchés amont et aval ainsi qu'en termes de services sociaux commandent la mobilisation de financements lourds.

L'appui budgétaire sera davantage orienté vers les réformes critiques pour le financement des PME-TPE et des start-ups. Les conditions sont déjà identifiées avec le patronat local dans le cadre du Conseil présidentiel de l'investissement.

Il est prévu de recourir, à bon escient, aux opportunités offertes par le recyclage d'actifs, telles que soutenues par Africa50. A titre d'illustration, les montants investis dans les autoroutes, ports et aéroports déjà opérationnels, peuvent permettre de financer d'autres projets structurants sans grever la dette.

Le financement vert sera exploité. Le Sénégal a été l'un des tout premiers pays africains à solliciter le marché international du financement vert. Les fonds verts pourront financer le remboursement de la dette extérieure et permettront de financer, entre autres, une partie des projets et programmes d'environnement et de développement rural, et d'hydraulique rural et d'agriculture, estimés respectivement à 877 milliards à 725 milliards sur la période 2024-2028.

Pour mobiliser la partie attendue du privé, qui est estimée à 12 671 milliards, dont 9 215 milliards pour les projets purement privés et 3 456 de participation dans les projets de type PPP, il s'agit de poursuivre les échanges pour le développement de solutions de financement innovantes et adaptées à notre contexte.

Nous mettrons nos efforts à créer les conditions pour que les modes de financement de l'entreprise soient aussi neutres que possible sur ses coûts. Le financement ne doit plus constituer une contrainte pour l'entreprise qui remplit les conditions. L'entreprise doit être appuyée pour des financements plus élastiques, aptes à satisfaire les besoins en instruments de dettes de court terme mais surtout en financements de long terme.

Nous approfondirons les échanges au sein de l'UMOA pour la promotion du marché des capitaux. L'objectif principal est d'accompagner les entreprises les plus prometteuses, les mieux dirigées, pour remplir les conditions d'IPO d'entrée sur le marché de la BRVM (Bourse Régionale des Valeurs Mobilières), ensuite manager leurs titres. L'attrait d'investisseurs financiers nécessite, au préalable, la réduction du risque perçu surtout dans les activités industrielles et d'agriculture, qui représentent respectivement 16% et 6% du coût global sur la période 2024-2028.

Pour promouvoir l'investissement productif, nous appuierons, au sein de la Commission bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) :

- i) l'expansion des instruments de notation ;
- ii) le développement des banques d'investissement, pour renforcer l'appui aux entreprises industrielles dans le cadre de la préparation des documents préalables à l'entrée en bourse ;
- iii) le développement des fonds d'investissement qui offrent, sous certaines conditions, des financements souples très adaptés aux, notamment les PME industrielles et les entreprises agricoles ;
- iv) l'élargissement des activités de couverture obligatoire par les sociétés d'assurances ;
- v) la promotion d'autres intermédiaires financiers -qui ne reçoivent pas des dépôts- s'activant dans le soutien aux PME-TPE.

En outre, pour élargir l'offre de fonds prêtables, nous échangerons au sein de la Commission bancaire de l'UMOA des moyens d'assouplir la fiscalisation des coupons ou des plus-values sur les marchés secondaires, dans le sens de développer la culture boursière chez les épargnants.

Quant aux projets de type partenariat public-privé (PPP), la nouvelle loi datant de 2021 a engendré un grand appétit pour les infrastructures et les services sociaux. La montée en puissance de l'unité en charge de la préparation des PPP, qui est logée au sein du ministère en charge de l'économie,

facilitera l'étude rapide des nombreuses offres reçues par le Gouvernement.





III.

« Accélérer la transformation structurelle de l'économie & croissance »

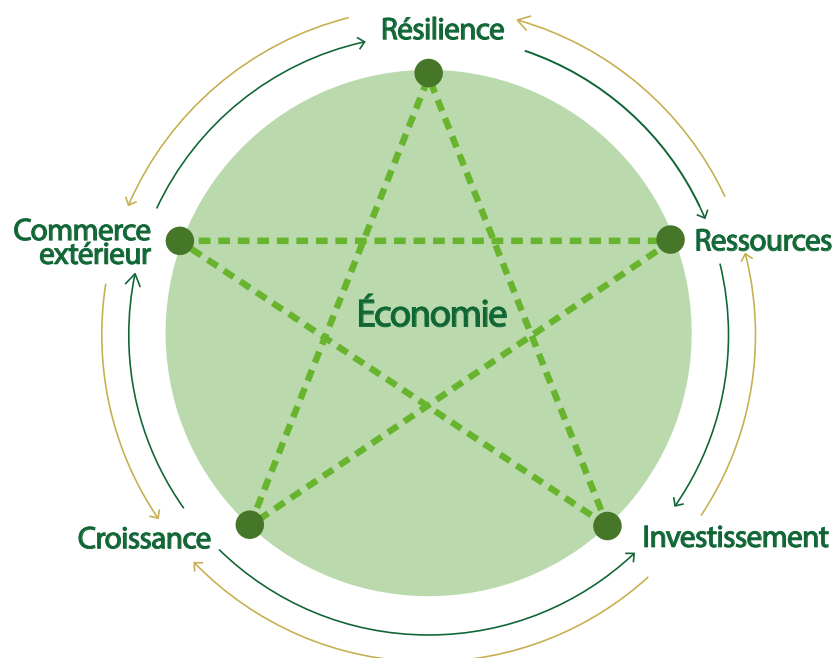
III. Vers la prospérité partagée : accélérer la transformation structurelle de l'économie

Na gueuna gaaw, gueuna yokou té and ak diamm

Nous allons miser sur l'investissement dans les secteurs clés tels que l'agriculture, l'industrie, les infrastructures et les énergies renouvelables pour favoriser une croissance économique soutenue et créer un million (1 000 000) d'emplois sur cinq ans. La transformation structurelle de notre économie est en marche et nous la maintiendrons un cercle vertueux par :

- le renforcement de l'accès aux facteurs de production permet d'accroître le niveau et de l'efficacité des investissements dans l'économie.
- la promotion de nouveaux leviers de croissance et pourvoyeurs d'emplois.
- L'accompagnement et le sponsoring de l'innovation pour tirer profit des technologies et du numérique ;
- l'augmentation de la valeur ajoutée des produits exportés combinée avec les facteurs précédents pour renforcer la résilience économique à travers la souveraineté alimentaire et la compétitivité industrielle.

Axe 1 : Transformation structurelle de l'économie et Croissance



A. RESSOURCES : l'accès aux facteurs de production est une force



**Pourquoi nous activons
ce levier**

- **L'accessibilité des facteurs de production** est primordiale dans la chaîne de production pour accroître la productivité et l'accès aux marchés, réduire les coûts et renforcer la capacité de résilience de l'économie face aux chocs.
- Parmi ces facteurs, **l'accès au foncier, à l'énergie, au financement et le manque d'infrastructures de stockage**, la faible utilisation des technologies sont les principales contraintes à lever pour relancer la production et maintenir l'économie sur le sentier de croissance déjà enclenché avant les crises.
- Le dispositif fiscal actuel du Sénégal ne garantit pas aux entreprises un développement accéléré.
- Notre vision de faire de la culture dans toute sa diversité, un secteur transversal, au cœur des politiques publiques, créateur d'emplois et de richesses au bénéfice des acteurs culturels, du développement et rayonnement du Sénégal.
- La reconnaissance, la promotion et la sauvegarde du patrimoine culturel confèrent une valeur ajoutée à toutes les ressources en même temps

qu'ils concourent à l'alignement entre les facteurs culturels, politiques et économiques.



**Ce que nous ferons pour
y arriver**

Ressources naturelles :

- Améliorer le dispositif législatif et réglementaire régissant les ressources naturelles ;
- Actualiser les conventions et contrats signés par l'État du Sénégal dans le domaine des ressources naturelles ;
- Effectuer un virage managérial dans l'amélioration de la gestion des sociétés nationales ou à participation publique dans le domaine des ressources naturelles, dans l'intérêt du Sénégal et des Sénégalais ;
- Renforcer le cadre de transparence de la gestion des ressources naturelles pour plus d'inclusion et de disponibilité de l'information au profit des Sénégalais, en conformité avec la norme constitutionnelle et les standards internationaux ;
- La mise en place d'un cadre de gouvernance inclusif sur les ressources naturelles.

Accès au foncier :

- l'amélioration de l'accès et la sécurisation foncière ;
- la mise en place de concertations réussies afin d'asseoir un cadre légal et une réforme acceptée par les communautés ;
- l'augmentation du nombre de ZES fonctionnelles ;
- le développement et l'exploitation réussie des agropoles.

Accès à l'énergie durable :

- le renforcement du mix- énergétique avec l'initiative JEPT ;
- la couverture universelle des réseaux d'électrification en milieu rural et périurbain ;
- le développement des stratégies d'économie d'énergie ;
- la mise en œuvre de la stratégie « gas to power » et ;
- la finalisation du projet de modernisation du réseau de transport de l'électricité avec le projet MCA.

Accès au financement :

- l'accélération de la mise en œuvre de la stratégie nationale d'inclusion financière ;
- le renforcement des ressources allouées aux instruments de financement de l'État ;
- l'accès des services financiers décentralisés de grande taille au refinancement de la Banque Centrale ;



**Les actions que nous
entreprendrons pour y
arriver**

- la promotion des instruments de financements innovants (financement vert, finance islamique) ;
- l'encadrement juridique pour le développement du crowdfunding,
- le développement du marché de l'investissement en capital, et
- l'éducation financière pour la mobilisation de l'épargne nationale.
- consacrer 30% des revenus issues du pétrole et du gaz en faveur de la jeunesse, à travers le système éducatif, la formation professionnelle, l'apprentissage, les financements accessibles.
- structurer en une chaîne de valeurs les acteurs du financement public des PME/PMI : FONSI - FONGIP - BMN - ADEPME - BNDE/DER pour accompagner les PME, accroître leur compétitivité et l'emploi dans le tissu industriel.

Réformes fiscales :

- Procéder à une réforme profonde du dispositif fiscal actuel afin de créer un environnement fiscal réglementaire plus attractif.
- Simplifier les procédures administratives, réduire les charges fiscales souvent très lourdes et actionner des leviers d'incitation à l'investissement et à l'entrepreneuriat.

Promotion et sauvegarde du patrimoine culturel :

- Conduire la politique de sauvegarde, de protection et de mise en valeur du patrimoine culturel en étroite collaboration avec les acteurs culturels, les artistes et les professionnels du secteur ;
- Mettre en valeur la diversité du patrimoine culturel national dans toutes ses composantes et encourager le dialogue culturel au service de la paix et de l'harmonie sociales ;
- Favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit et le développement des pratiques et des enseignements artistiques ainsi que le soutien aux artistes et aux professionnels du secteur ;
- Mettre en place rapidement des mécanismes opérationnels de la rémunération pour copie privée (RCP), qui permettent aux artistes de recevoir une compensation équitable lorsque leurs œuvres sont copiées à des fins personnelles ;
- Accélérer la construction prochaine de l'ENAMC (L'École Nationale des Arts et Métiers de la Culture) et de la Cité du Cinéma et de l'Audiovisuel ;
- Soutenir les industries culturelles et créatives à travers le cinéma et l'audiovisuel, les cultures urbaines, le livre et son écosystème, la mode, la musique et l'artisanat, qui peuvent générer des emplois et stimuler la croissance économique ;

- Garantir l'accès équitable à la culture pour tous les citoyens, en particulier pour les populations marginalisées, les minorités les femmes et les jeunes.



**Ce que cela apportera
aux Sénégalaises et
Sénégalais**

- Un accès au foncier facilité et plus sécurisé
- Atteindre l'accès universel à l'énergie durable à moindre coût ;
- Un accès au financement et aux services numériques à l'entreprise à moindre coût ;
- Le renforcement de notre identité, notre unité et notre avenir ;
- Un Sénégal culturellement riche, dynamique prospère et rayonnant.

B. INVESTISSEMENTS : Accroître le niveau et l'efficacité des investissements dans l'économie



Pourquoi nous activons ce levier

- L'accumulation de **capital physique** joue un rôle important dans le processus de décollage des économies.
- Toutefois, au-delà du volume d'investissement, la **qualité constitue un enjeu majeur** afin de rehausser l'efficacité et amplifier son effet sur la croissance.
- Une **faible efficacité des investissements** accentuée par les crises est relevée.
- Faire jouer au **secteur privé un rôle moteur** et porter le taux d'investissement privé à un niveau plus élevé.
- Promouvoir l'économie mauve et placer la culture au cœur de la transformation structurelle de l'économie ;
- La création artistique et le développement des industries culturelles contribuent à la démocratisation de l'accès à la culture et au développement de l'économie nationale.



Efficacité de l'investissement :

- l'amélioration de la gestion de l'investissement public, notamment par l'effectivité de la mise en œuvre des réformes budgétaires et financières ;
- l'orientation des investisseurs privés vers des activités plus productives ;

**Ce que nous ferons pour
y arriver**



**Ce que nous ferons pour
y arriver**

- la diversification des IDE dans les chaînes de valeur et les écosystèmes industriels ;
- la modernisation des unités de production par la maîtrise ou la transformation technologique.
- Le soutien aux industries culturelles et la sauvegarde du patrimoine immatériel national.
- Le soutien au développement des nouvelles technologies de diffusion de la création et du patrimoine culturels.

Niveau de l'investissement privé :

- le développement d'un cadre incitatif à l'investissement privé ;
- le renforcement du cadre de coordination public-privé, notamment dans les Parcs industriels et ZES dont l'opérationnalisation sera accélérée ;
- le renforcement de l'effet de levier de l'investissement public sur l'investissement privé ;
- l'élimination progressive des barrières administratives et réglementaires ;
- la protection des entreprises privées par des mécanismes de recours efficaces ;
- l'amélioration et la diversification des instruments de financement de l'investissement
- l'adoption du nouveau code des investissements et
- une dynamique d'amorçage renforcé pour de grands projets.



**Ce que cela apportera
aux Sénégalaises et
Sénégalais**

- Ces actions combinées permettront **d'améliorer l'efficacité des investissements et d'accroître le niveau de l'investissement privé** contribuant ainsi au **développement humain durable**.
- Une meilleure adéquation entre culture et développement économique.

C. CROISSANCE : Promouvoir de nouveaux leviers de croissance et pourvoyeurs d'emplois pour les jeunes et les femmes



Pourquoi nous activons ce levier

- Du fait de leur poids – plus de 90% du tissu des entreprises en activités au Sénégal –, les **PME jouent un rôle crucial dans la création de richesse et d'emplois**. L'amélioration de leurs performances constitue ainsi un enjeu majeur de développement pour le pays.
- **La modernisation graduelle de l'économie informelle** constitue un enjeu majeur. L'atteinte de cet objectif permettra d'améliorer les niveaux de productivité. Cette mutation s'opère à travers des actions fortes en faveur du secteur du commerce qui absorbe près de 17% des travailleurs, dont une très grande partie relève des activités dites informelles. Elles viseront également les secteurs de l'artisanat, du microtourisme et du transport.
- Pour rendre la croissance plus résiliente, le Sénégal accompagnera la **dynamique de production et de création d'emplois décents et durables** Il accompagnera également le développement des secteurs capables d'élargir la base productive et pourvoir des emplois de qualité.
- Sur la base des résultats de la taxonomie, les secteurs porteurs ci-après sont identifiés :
 - Les activités extractives ;
 - Le transport ;
 - La production et distribution d'électricité et de gaz ;
 - La construction ;
 - La fabrication de produits agroalimentaires et d'autres produits manufacturés.



**Ce que nous ferons pour
y arriver**

Promotion de l'emploi et de l'activité économique :

- la promotion des filières compétitives, porteuses de croissance et créateurs d'emploi ;
- le développement de pôles territoires ;
- le développement de chaînes de valeur compétitive ;
- la création d'une industrie locale de transformation des matières premières pour les besoins du marché national, sous régional et international ;
- l'exploitation de nouvelles opportunités et d'une industrie liée aux découvertes de pétrole et de gaz naturel ;
- le développement d'un écosystème de la construction ;
- la modernisation du système de transport et ;
- la construction de plateformes logistiques (transit, stockage) pour rendre fluides les flux de transport internes et régionaux.

Compétitivité des PME/PMI :

- l'amélioration de la capacité d'offre et d'exportation des PME ;
- la labellisation des produits artisanaux ;
- l'adoption des technologies par les PME, avec un fort accompagnement de l'État
- l'établissement de partenariats mutuellement bénéfiques entre grandes entreprises et PME ;
- le renforcement de la qualité de la production des PME ;
- la création de centres de ressources partagées pour accompagner et booster les PME

Intégration de l'économie sociale et solidaire :

- la formalisation du commerce intérieur et du transport ;
- l'implantation d'incubateurs et de zones d'artisanat dédiées ;
- la structuration de nouveaux corps de métiers ou le renforcement de ceux existants ;
- le développement d'un microtourisme à contenu local ;
- l'organisation des filières clés de l'artisanat de production ;
- la création de maisons de labellisation de produits du terroir notamment dans les zones touristiques ;
- la mise en avant de l'adéquation entre la formation et l'emploi ;
- l'assouplissement de la réglementation du travail pour encourager l'emploi formel ;

- la promotion des droits de propriété industrielle et commerciale ainsi que de la normalisation technique ;
- La prise en compte de la dimension transversale de la culture comme levier de croissance.



**Ce que cela apportera
aux Sénégalaises et
Sénégalais**

L'ensemble de ces actions combinées permet **d'accroître l'activité économique et l'emploi, d'améliorer la compétitivité des PME** et de mieux **élargir l'économie formelle à l'économie sociale et solidaire** et de les intégrer à l'économie nationale.

D. COMMERCE EXTÉRIEUR : Augmenter la valeur ajoutée des produits exportés par un secteur privé national et fort



**Pourquoi nous activons
ce levier**

- Les exportations reflètent, entre autres, la capacité d'un pays à **valoriser son système productif sur les marchés internationaux** et constituent un bon indicateur de l'appareil productif. Ainsi, il est primordial d'accroître le niveau des exportations.
- Les exportations jouent un rôle important dans l'explication de la croissance économique. La **diversification des produits exportés ainsi que l'amélioration de leur qualité et de leur contenu technologique** constituent les **leviers de la transformation structurelle** de l'économie Sénégalaise.



**Ce que nous ferons pour
y arriver**

Diversification des produits exportés :

- l'incorporation à grande échelle de l'innovation et de l'Intelligence artificielle dans les secteurs d'exportations ;
- le développement d'un programme de mise à niveau des entreprises exportatrices utilisant l'innovation de pointe et
- l'amélioration du contenu technologique dans les exportations.



**Ce que nous ferons pour
y arriver**

Élévation du niveau d'exportation :

- le renforcement de la veille stratégique sur les marchés ;
- la promotion et le renforcement des dispositifs d'appui aux exportateurs avec l'avènement de la ZLECAF ;
- le développement d'un hub portuaire et le développement des ports secondaires dans le cadre d'une économie bleue au service d'un développement responsable et d'une croissance partagée,
- la promotion des produits dérivés sur les ressources naturelles exportées ;
- l'adoption d'une stratégie de commercialisation basée sur les chaînes de valeur ;
- la réduction des coûts et des délais de passage portuaires et aéroportuaires.



**Ce que cela apportera
aux Sénégalaises et
Sénégalais**

Ces actions combinées permettent d'améliorer la **sophistication et la diversification des produits exportés** et **d'accroître le niveau des exportations**.

E. RÉSILIENCE : Renforcer la résilience économique à travers la souveraineté alimentaire et la compétitivité industrielle



**Pourquoi nous activons
ce levier**

- Pour une meilleure résilience face aux divers aléas et afin d'impulser un développement économique et social à l'horizon 2035, la **Stratégie de Souveraineté alimentaire du Sénégal (SAS)** a été adoptée avec l'objectif d'assurer aux populations une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable.
- Le **renforcement du secteur industriel** occupe une étape majeure dans la transformation structurelle, particulièrement par l'impulsion des gains de productivité et une meilleure valorisation des produits, qui renforce la résilience de l'économie.
- L'État accorde une importance particulière à la **valorisation des produits industriels locaux, grâce à un ensemble de moyens et d'actions pour accompagner leur commercialisation, tout en favorisant les conditions d'accès au marché et à la clientèle.** Cela passera par les activités de promotion des produits et de labélisation des produits industriels ainsi que par le renforcement des normes techniques et sanitaires des produits.



**Ce que nous ferons pour
y arriver**

Souveraineté et sécurité alimentaires :

- l'augmentation durable de la disponibilité d'aliments de qualité et en quantité suffisante ;
- la promotion de l'accès physique et économique d'une alimentation diversifiée et nutritive ;
- l'augmentation du financement et des services de Recherche & Développement et de Conseils, pour une optimisation dans l'agriculture, la pêche et l'élevage ;
- l'amélioration de la mécanisation agricole ;
- le renforcement et l'optimisation des aménagements agricoles et l'optimisation des procédés dans l'utilisation de l'eau
- la connexion des ports de commerce, de plaisance, de pêche et les zones logistiques ;
- le renforcement de la régulation du marché national ;
- l'amélioration des capacités de stockage.

Production industrielle :

- l'institutionnalisation des concertations État / Entreprises ;
- la promotion des parcs industriels et des parcs technologiques opérationnels et de haute portée ;
- l'extension des dispositions de la loi sur le contenu local des hydrocarbures dans les autres branches d'activités ;
- la promotion de la production d'énergies renouvelables accessibles dans les zones rurales ;
- le renforcement des industries d'équipementiers en pièces et composants ;

Relèvement du niveau technologique des unités industrielles.



**Ce que cela apportera
aux Sénégalaises et
Sénégalais**

Ces actions combinées permettent de **renforcer la souveraineté alimentaire et nutritionnelle et la production industrielle.**



IV.

***« Valoriser le capital humain,
assurer la protection sociale et
construire le développement
durable »***

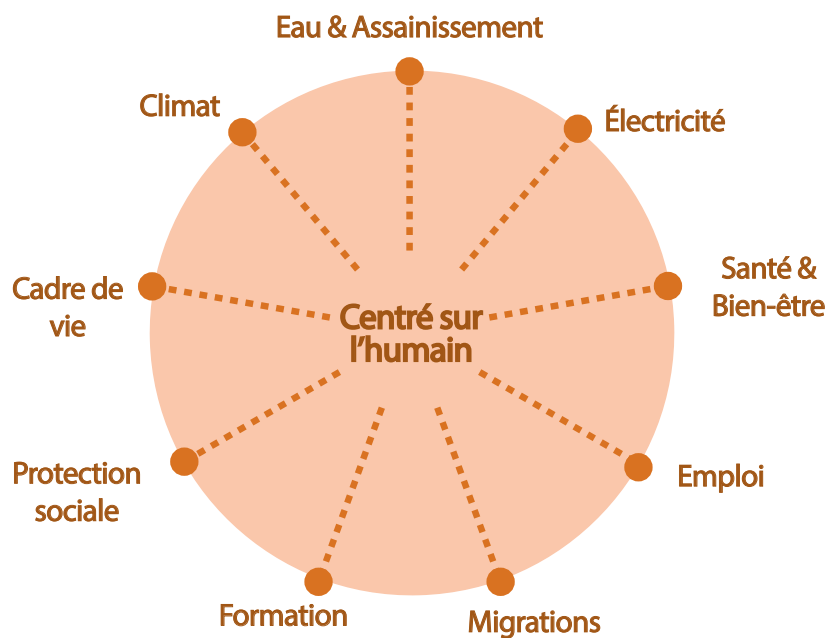
IV. Miser sur la richesse humaine du Sénégal

« Il n'est de richesse que d'hommes. »

Notre programme accorde la place primordiale à l'humain. Des objectifs stratégiques sont formulés pour chaque axe qui prend en charge les besoins réels exprimés par les Sénégalaises et Sénégalais. Ces besoins concernent la santé et le bien-être, l'emploi et la formation, le cadre de vie, l'accès à l'eau et à l'énergie, l'assainissement, la question migratoire et celle du réchauffement climatique. Ces objectifs corrélés contribuent à valoriser le capital humain, assurer la protection sociale et construire le développement durable :

- investir dans l'éducation, la formation professionnelle et la santé pour développer une main-d'œuvre compétente et en bonne santé, capable de contribuer à la richesse et au bien-être collectif ;
- réduire la vulnérabilité des populations aux chocs résultant des changements climatiques et préserver la base de ressources nécessaires pour soutenir une forte croissance sur le long terme.

Axe 2 : Capital humain, protection sociale et développement durable



A. ÉLECTRICITÉ : Faire de l'accès universel à l'électricité en milieu rural une réalité



**Pourquoi nous activons
ce levier**

- La couverture nationale des infrastructures énergétiques se poursuit progressivement, mais les **disparités en termes d'accès entre les différents milieux demeurent importantes**.
- L'**accès universel à l'électrification** constitue également une **assurance pour réduire et résoudre les problèmes d'équité relativement aux services sociaux de base**. Il est aussi un facteur important d'inclusion sociale et de la création de richesse, notamment en milieu rural.



**Ce que nous ferons pour
y arriver**

- Le **renforcement des services de l'électricité en milieu rural** avec la mise en œuvre effective du projet Access de MCA compact ;
- L'**amélioration de l'efficacité énergétique** afin de limiter la consommation d'énergie ;
- L'**accroissement de l'offre à moindre coût**.



**Ce que cela apportera
aux Sénégalaises et
Sénégalais**

- L'accès universel à l'électricité en milieu rural et les retombées subséquentes sur le plan économique et social ;
- La réduction de la fracture sociale et des clivages rural/urbain.

B. SANTÉ, SPORT ET BIEN-ÊTRE : Améliorer l'état de santé, la nutrition et le développement personnel des populations et créer un système sportif performant



**Pourquoi nous activons
ce levier**

- La santé constitue une composante importante du **développement du capital humain et une priorité pour le Sénégal**. Une population en bonne santé, instruite et résiliente est une condition indispensable pour améliorer la compétitivité d'une économie. L'amélioration du secteur de la santé au Sénégal, à travers notamment la mise en place d'un Hub médical régional.
- **L'amélioration de l'offre de services de santé et d'action sociale** permet de satisfaire convenablement la demande dans ce secteur. Elle permet de prendre en charge des problèmes de santé publique, de faciliter la prévention collective, la promotion et la veille sanitaire, en prenant en compte les normes de qualité.
- La volonté de miser sur une gouvernance du secteur de la santé plus performante, notamment dans la coordination et le suivi-évaluation.
- La **mise en place des stratégies de lutte contre la malnutrition** peut permettre aux enfants de grandir sainement afin de disposer d'une bonne éducation et participer au développement économique et social du pays de façon adéquate.

- La **gestion des risques sanitaires mondiaux** nécessite une pleine coopération entre les secteurs de la santé animale, humaine, végétale et environnementale à travers l'approche « One Health ».
- Le bien-être requiert le développement des compétences émotionnelles et l'accès du plus grand nombre à l'accompagnement en conduite du changement et au développement personnel.
- Ambition d'augmenter la contribution du sport au développement et de le rendre accessible à tous, au regard de ses multiples fonctions sociales, économiques, psychologiques, thérapeutiques etc.
- En l'espace de quinze mois, entre le 06 février 2022 et le 19 mai 2023, le Sénégal a remporté cinq (5) trophées continentaux, majeurs, parmi les plus prestigieux, notamment :
 - o la Coupe d'Afrique des Nations de Football 2021 jouée en Février 2022 au Cameroun ;
 - o la CAN de Football de plage jouée en octobre 2021 au Mozambique ;
 - o le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) joué en Février 2023 en Algérie ;
 - o la CAN des moins de 20 ans jouée en Mars 2023 en Egypte ;
 - o et la CAN des moins de 17 ans jouée en Mai 2023 en Algérie.

Accessibilité et Diversification de l'offre de santé et d'action sociale de qualité :

- o l'opérationnalisation de la politique nationale de promotion de la santé ;
- o le renforcement de la sécurité sanitaire nationale ;
- o l'amélioration de la lutte contre les maladies non transmissibles ;
- o le renforcement des ressources humaines qualifiées, d'infrastructures aux normes et d'équipements selon la carte sanitaire ;
- o la disponibilité des médicaments et autres produits de santé à tous les niveaux de la pyramide sanitaire ;
- o un meilleur usage des opportunités du numérique, notamment la télémédecine afin de réduire la fracture en termes d'offre ;
- o l'amélioration du dispositif de gestion des urgences ;



Ce que nous ferons pour y arriver

- la mise en œuvre des interventions visant à prévenir contre les endémies majeures ;
- le renforcement de la recherche opérationnelle pour la prise de décision.

Renforcement de la gouvernance et du financement de la santé :

- le renforcement des mécanismes de gestion, de suivi et d'évaluation des ressources ;
- le développement de la médecine d'urgence et l'amélioration de la gestion des urgences médicales ;
- la mobilisation des ressources domestiques pour le financement de la santé, conformément à la déclaration d'Abuja ;
- la mise en œuvre des réformes enclenchées dans le secteur ;
- une meilleure répartition des investissements au niveau territorial ;
- l'amélioration du cadre réglementaire pour renforcer l'offre privée de services de santé.

Garantie des besoins nutritionnels des populations :

- la couverture des besoins alimentaires domestiques ;
- la résilience des populations face aux crises alimentaires ;
- le renforcement des programmes de mise en œuvre de lutte contre la malnutrition ;
- une veille stratégique et opérationnelle sur les systèmes alimentaires ;
- la sensibilisation des ménages sur la nutrition des enfants et le contenu nutritif des produits alimentaires.
- Un système sportif accessible et performant qui contribue au développement
- la construction, la mise à niveau d'infrastructures et le développement de la pratique sportive (le port de haut niveau comme le sport local) ;
- le développement des ressources humaines et la formation ;
- le renforcement de la contribution économique du sport ;
- la gouvernance sportive moderne notamment des stades nationaux.
- initier les réflexions et les concertations nécessaires sur la dynamique de restructuration et de relance de ce grand mouvement pour en faire un véritable levier de développement et d'accompagnement des politiques publiques.

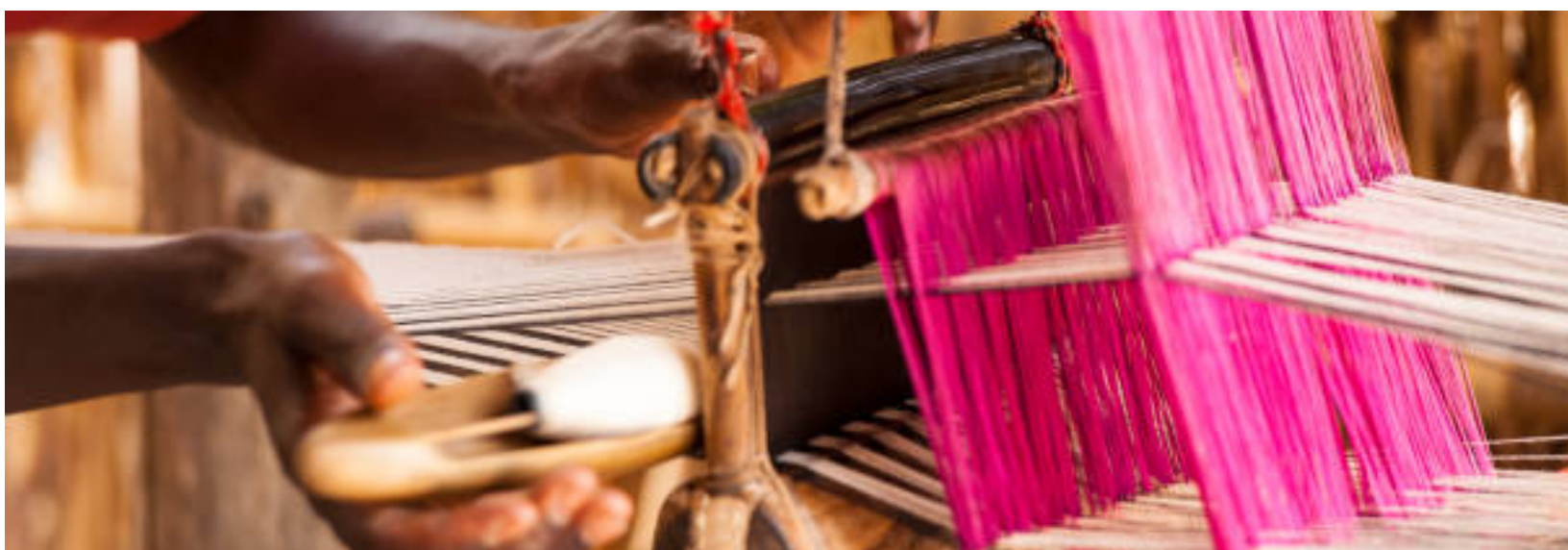
- faire émerger, dans toutes les disciplines sportives, des championnats nationaux de référence, avec le concours de l'Etat et des entreprises du secteur public comme du secteur privé.
- en relation avec le Comité National Olympique Sportif Sénégalais et le Mouvement Sportif National, mettre en œuvre de nouvelles stratégies d'appui aux Fédérations et aux Groupements Sportifs pour l'exécution des programmes nationaux et locaux ;
- Poursuivre la politique de construction de stades de dernière génération dans chaque région et de stades départementaux dans les 46 départements que compte le pays, en partenariat avec les collectivités territoriales et le secteur privé,
- accompagner la Ligue et les clubs de football professionnels par une politique de subvention appropriée et assez substantielle afin de leur permettre de prendre définitivement leur envol ;
- Encourager et faciliter des projets sportifs intercommunautaires tels que « des Semaines de Sports et de Loisirs »
- introduire, dans les plus brefs délais, un projet de loi définissant les modalités d'organisation, d'encadrement, de gestion et de développement de l'activité physique et sportive ;
- lutter contre toutes les violences dans les sports et contre les destructions de biens publics et privés qu'elles occasionnent.



**Ce que cela apportera
aux Sénégalaises et
Sénégalais**

- **L'offre de services de santé et d'action sociale de qualité, diversifiée et accessible ;**
 - Renforcer la **gouvernance et le financement de la santé ;**
 - Une meilleure santé pour les personnes âgées et une meilleure disposition à la transmission intergénérationnelle ;
 - **Assurer les besoins nutritionnels des populations ainsi que l'intégration de l'approche « One Health »** pour une meilleure gestion de la santé de la population.
 - Un développement personnel de chaque Sénégalaise et Sénégalais, ce qui constitue un accélérateur de bien-être collectif.
 - Un système sportif accessible et performant qui contribue au développement
 - Des infrastructures sportives de haut niveau dans tous les départements du Sénégal ;
 - Des ressources humaines de qualité pour accompagner le développement sportif ;
 - La démocratisation de la pratique sportive ;
- le renforcement de la contribution économique du sport.

C. EMPLOI : des politiques d'emploi et des programmes d'insertion pour les jeunes, les femmes et la diaspora



**Pourquoi nous activons
ce levier**

- L'ambition du Sénégal est d'offrir à la **population active un travail productif, convenablement rémunéré, avec de meilleures perspectives de développement personnel et d'insertion sociale.**
- À cet égard, une attention particulière sera portée sur l'efficacité de la politique d'emploi pour assurer, à toute personne, une opportunité de participer à l'effort de développement de la Nation dans un cadre durable et inclusif.
- **L'élaboration concertée et la mise en œuvre d'une politique d'emploi** restent une nécessité.
- La mise en place de ce référentiel unique prendra en compte les préoccupations du côté de l'offre et de la demande, et en adéquation avec l'ambition d'une économie résiliente et transformée.



Ce que nous ferons pour y arriver

- Une **nouvelle politique nationale d'emploi transversale** :
 - o Diagnostic du secteur actualisé ;
 - o Dialogue avec les parties prenantes ;
 - o Élaboration et validation de la stratégie ;
 - o Conduite des réformes légales et réglementaires ;
 - o Mise en œuvre de la nouvelle politique d'emploi.
- Un **dispositif de soutien à l'emploi et à l'insertion efficace** :
 - o la rationalisation des structures publiques d'encadrement
 - o le renforcement du maillage territorial des pôles-emplois ;
 - o le renforcement des mécanismes de financement pour l'emploi.
- Des **recadrages institutionnels** conséquents :
 - o Lancer des consultations nationales inclusives en prélude de l'élaboration de la politique nationale d'emploi ;
 - o Accélérer le redémarrage du Programme Spécial de Désenclavement ;
 - o Réunir le Comité National Interprofessionnel de l'Arachide (CNIA) dans les meilleurs délais et proposer un prix plancher supérieur à celui de la dernière campagne ; fournir les financements appropriés aux opérateurs.
 - o Réserver les marchés publics de moins de 100 millions de FCFA aux entreprises dont le siège social est situé dans le département du projet et un quota de 80 % des emplois non qualifiés aux résidents de la commune ;
 - o Rencontrer les CLPA (conseils locaux de pêche artisanale) dans le secteur de la pêche tout au long du littoral et proposer un plan de conservation et protection de la biodiversité ;
 - o Proposer des formules d'assurance pour les travailleurs du « secteur informel ».
- Un **pacte de simplification et de compétitivité** :
 - o L'objectif de création massive d'emplois se fera en rapport avec le secteur privé dans le cadre d'un pacte de simplification et de compétitivité
 - o Des centaines de milliers d'emplois seront créés : avec le taux de croissance moyenne projeté (>8 %), **une création de 1.232.500 emplois sur les cinq prochaines années** est largement à notre portée.



**Ce que cela apportera
aux Sénégalaises et
Sénégalais**

- La mise en œuvre une politique nationale d'emploi transversale et inclusive adaptée aux besoins des citoyens en général et des jeunes et femmes en particulier ;
- L'efficacité du dispositif de soutien à l'emploi et à l'insertion ;
- Une meilleure intégration dans le tissu économique national ;
- La création massive d'emplois durables et décents.

D. MIGRATIONS : mettre fin à la tragédie migratoire, être à l'écoute des jeunes et les placer au centre des politiques publiques



**Pourquoi nous activons
ce levier**

- La problématique de la migration constitue un enjeu majeur qui s'est considérablement accru ces dernières années, au regard de la structure de la population Sénégalaise, essentiellement constituée de jeunes (64%).
- L'importance de la population jeune qui recourt à l'immigration irrégulière en raison du désespoir conjugué à la forte pression des familles et de la société ;
- La montée du trafic international des migrants qui exploite l'innocence des jeunes migrants ;
- Les capacités limitées de l'État en matière de surveillance maritime rendent difficile la gestion des flux migratoires vers l'étranger ;
- L'augmentation des pertes en vies humaines dans les mers et océans, ainsi que le désarroi et les peines des familles endeuillées.



Ce que nous ferons pour y arriver

- Coconstruire avec la jeunesse une politique orientée vers leur épanouissement personnel et professionnel et leur contribution au développement économique du Sénégal.
- L'élaboration de **stratégies cohérentes et inclusives de prise en charge durable** des questions et problèmes de migration ;
L'accroissement des moyens matériels, financiers et humains des structures chargées de la gestion de la migration ;
- La **formation des acteurs impliqués** dans la problématique migratoire ;
- Le **renforcement du dispositif de lutte** contre la migration irrégulière ;
- La **promotion de la participation active de la Société civile et des instituts académiques et de recherche**, dans le processus de gestion de la migration.
- L'élaboration d'un **programme d'accompagnement aux changements de croyances** sur la migration.



Ce que cela apportera aux Sénégalaises et Sénégalais

- Une gestion de la migration améliorée en offrant plus d'opportunités aux jeunes sur place.
- Une meilleure prise en charge et un terme aux drames humains liés à la migration.

E. FORMATION : une éducation et une formation de qualité pour toutes et pour tous



**Pourquoi nous activons
ce levier**

- L'accès à l'éducation est non seulement un droit fondamental, mais également un moyen d'assurer une croissance inclusive - en tirant profit de la capture du dividende démographique-, une participation accrue et une transformation sociale, y compris le renforcement du civisme et de la citoyenneté.
- Volonté d'**orienter les formations vers la satisfaction des besoins du marché du travail.**
- Volonté de **développer une offre d'enseignement supérieur de qualité et renforcer l'utilisation des résultats de la recherche et de l'innovation dans les prises de décision.**
- Le **poids de l'éducation et de la formation dans les dépenses publiques est en phase avec les pratiques internationales, mais les performances du système sont à améliorer.** Cette situation appelle à mettre en place une gouvernance sectorielle transparente et efficace, orientée vers les résultats comme décliné dans le PAQUET-EF.
- L'impact grandissant du **développement de l'intelligence artificielle sur les systèmes éducatifs.**



**Ce que nous faisons pour
y arriver**

- **Une éducation de qualité pour tous :**
 - o l'amélioration de l'environnement scolaire, avec des infrastructures, des méthodes et des équipements adaptés à tous les niveaux ;
 - o La réforme du système éducatif en tenant davantage compte des besoins économiques et sociaux ainsi que l'impact de l'intelligence artificielle
 - o le renforcement et l'adaptation de la qualité des curricula de l'Éducation de base ;
 - o le développement d'une stratégie pour la prise en charge effective des enfants à besoins spécifiques ;
 - o l'amélioration de la formation initiale et continue des enseignants ;
 - o le renforcement et une meilleure répartition des ressources humaines ;
 - o l'incorporation de la technologie dans les modes d'enseignement ;
 - o le renforcement de l'alimentation à l'école à travers la poursuite de la politique des cantines scolaires ;
 - o la mise en place d'un système d'information statistique intégré pour mieux mesurer les progrès en matière de scolarisation ;
 - o le renforcement de la politique de modernisation des daaras ;
 - o la généralisation d'une (1) année de préscolarisation ;
 - o la diversification des offres éducatives, notamment dans les régions en retard de scolarisation ;
 - o la promotion des parcs-écoles pour promouvoir une culture de protection de l'environnement.

- **Une formation technique et professionnelle adaptée aux besoins de l'économie :**
 - o la poursuite de l'élargissement de la carte de la formation professionnelle et technique en adéquation avec les besoins du marché du travail ;
 - o le renforcement du dispositif d'appui à l'insertion ;
 - o la généralisation de l'approche par les compétences ;
 - o la mise en œuvre de la stratégie d'orientation de 30% des sortants du cycle fondamental vers la formation professionnelle et technique ;
 - o le renforcement des dispositifs d'apprentissage et de formation duale ;



**Ce que nous ferons pour
y arriver**

- l'amélioration du dispositif des unités d'apprentissage et de production ;
- L'accroissement de l'offre de formation en développement personnel.

Un enseignement supérieur de qualité et la promotion de la recherche et de l'innovation :

- l'augmentation de l'offre d'enseignement supérieur de qualité, notamment dans le privé ;
- l'adaptation de l'apprentissage universitaire aux besoins du marché du travail ;
- la promotion de la recherche et de l'innovation pour les options de développement ;
- la réforme de l'enseignement supérieur et des centres de recherche pour promouvoir davantage l'innovation et un meilleur usage du numérique ;
- le renforcement de filières d'excellence ;
- l'optimisation des dépenses dans l'enseignement supérieur et
- un meilleur usage de nos étudiants envoyés hors du pays pour des formations d'excellence.

L'amélioration de la gouvernance de l'éducation et de la formation :

- la réforme du système éducatif pour tenir compte des enjeux et défis liés à l'intelligence artificielle ;
- l'augmentation du budget d'investissement pour prendre en charge les stratégies en termes de qualité et d'équité ;
- l'amélioration de la répartition intersectorielle du budget, notamment pour le préscolaire, l'École de Base des Jeunes et Adultes analphabètes (EBJA) et la formation professionnelle ;
- l'amélioration de la décentralisation et la déconcentration de l'Éducation et de la Formation pour une meilleure prise en charge par les Collectivités territoriales ;
- l'effectivité de la gouvernance partenariale dans la FPT ;
- la vulgarisation des offres de formation professionnelle et technique, y compris l'apprentissage et
- le renforcement de la gouvernance de l'enseignement supérieur privé.



**Ce que cela apportera
aux Sénégalaises et
Sénégalais**

- L'accès universel à une éducation de base de qualité est garanti ;
- Développer l'offre de formation professionnelle et technique, y compris l'apprentissage, adaptée aux besoins de l'économie ;
- Renforcer l'enseignement supérieur de qualité et la promotion de la recherche et de l'innovation ;
- Améliorer la gouvernance de l'éducation et de la formation.

F. PROTECTION SOCIALE : un système de protection sociale adapté, inclusif et résilient



**Pourquoi nous activons
ce levier**

- La lutte contre la pauvreté et les inégalités de revenus nécessite, entre autres, le renforcement de la protection des personnes pauvres et vulnérables.
- L'augmentation et la protection du pouvoir d'achat va de pair avec la lutte contre la cherté de la vie, ce qui redonne de la confiance aux ménages et à l'égard des pouvoirs publics.
- Les filets sociaux ont une incidence positive considérable en matière d'éducation, de santé et de sécurité alimentaire. Ils concourent à l'atténuation des inégalités et à une réduction d'environ 45% de l'écart de pauvreté. Quant à la sécurité sociale, elle permet une meilleure assurance maladie et une gestion de la retraite de l'individu. C'est un volet important qui protège le travailleur durant tout le cycle de vie.
- La protection des femmes, des enfants et des couches vulnérables est gage d'une meilleure inclusion sociale et économique.
- La structure des actions de protection sociale requiert une bonne coordination et un suivi-évaluation des interventions permettant une meilleure allocation des ressources. Ainsi, le cadre institutionnel et

juridique du système de protection sociale est très important pour atteindre l'objectif souhaité.

La régulation de la cherté de la vie et la valorisation du pouvoir d'achat :

- Renforcer les moyens de contrôle pour faire respecter les mesures d'administration des prix plafond. Le dégel noté sur le cours mondial (huile de palme, fer à béton...) ne se ressent pas véritablement sur le panier du consommateur ;
- Prendre un arrêté interministériel d'administration des prix plafond de certains produits agricoles locaux ;
- Revoir la tarification de l'électricité pour plus d'équité ;
- Accélérer l'aménagement d'une plateforme de stockage de conteneurs pour décongestionner le Port autonome de Dakar ;
- Maintenir la suspension exceptionnelle des frais de magasinage et de surestaries.

Couverture des filets sociaux et de la sécurité sociale :

- la mise en place de mécanismes coordonnés pour protéger les couches vulnérables ;
- la mutation de la CMU en Caisse autonome et l'apurement de son passif envers les établissements hospitaliers ;
- la mise en place de la Caisse autonome de Protection sociale universelle (CAPSU) ;
- la formulation d'une stratégie de recertification (entrée-sortie) des bénéficiaires du PNBSF et de la CEC ;
- la mise à jour et la réforme du Registre national unique (RNU) ;
- la généralisation de l'extension de la couverture sociale aux travailleurs de l'informel (RSPC) ;
- le renforcement de la synergie entre la Caisse de Sécurité sociale et l'IPRES ;
- la transformation du FNR en caisse autonome pour les agents de l'administration centrale et territoriale et
- la fixation d'un minimum de vieillesse.

Protection de l'enfant et de la femme :

- la mise en place du centre national de prise en charge des VBG (One stop center) et d'un système d'informations intégré sur la protection des couches vulnérables ;
- l'amélioration de la qualité des services de prise en charge des violences ;
- la sécurisation des victimes survivantes et



Ce que nous ferons pour y arriver

- la prise en compte des couches vulnérables dans la construction des infrastructures sociales de base et dans l'emploi.

Gouvernance et le financement de la protection sociale :

- l'adoption du code unique de sécurité sociale et de la loi d'orientation ;
- la sécurisation du financement de la protection sociale par la mobilisation de ressources endogènes ;
- la réallocation d'une partie des subventions au secteur de l'énergie au bénéfice de la protection sociale ;
- l'instauration d'un cadre unique de coordination et de suivi-évaluation des différents programmes de protection sociale ;
- l'amélioration de la communication entre le système et la population et
- la mise en place d'une base de données intégrée.



**Ce que cela apportera
aux Sénégalaises et
Sénégalais**

- Amélioration du pouvoir d'achat des ménages et baisse du coût de la vie ;
- Amélioration de la couverture des filets sociaux et de la sécurité sociale ;
- Renforcement significatif de la protection de l'enfant et de la femme ainsi que la gouvernance et le financement de la protection sociale.

G. CADRE DE VIE : Un aménagement du territoire pertinent, un cadre de vie agréable et de qualité et l'accès à un logement décent pour tous



Pourquoi nous activons ce levier

- La planification des politiques publiques requiert l'élaboration et la mise en œuvre de plans de développement aux niveaux national, territorial et sectoriel axés sur les orientations déclinées dans le Plan national d'Aménagement et de Développement territorial (PNADT).
- Dans un contexte d'urbanisation galopante et peu maîtrisée, le pays fait face à une forte demande en logements qu'il convient de satisfaire.



Ce que nous ferons pour y arriver

- Les **inégalités de développement sociospatiales** atténuées à travers les actions suivantes :
 - o le développement des métropoles territoriales ;
 - o l'appui aux investisseurs pour mieux exploiter les potentialités et les opportunités des collectivités
- **Accès aux logements sociaux décents** :
 - o la promotion de l'habitat social, Programme 100 000 logements ;
 - o l'amélioration de la gestion efficiente de l'espace urbain ;



**Ce que nous ferons pour
y arriver**

- le développement de l'écosystème de la construction et
- la levée des contraintes sur le foncier.

- Salubrité publique et aménagement paysager :

- le renforcement de la propreté et de l'hygiène publique à l'échelle nationale ;
- l'aménagement et l'équipement d'espaces publics verts (aménagement, embellissement, reboisement intensif et entretien) ;
- le renforcement de la lutte contre l'occupation anarchique de l'espace public et
- la mise en œuvre d'une économie circulaire et solidaire (Programme zéro déchet).
- la réhabilitation et la création de nouveaux parcs urbains ;
- Une gestion plus efficiente des parcs nationaux et des aires protégées.



**Ce que cela apportera
aux Sénégalaises et
Sénégalais**

- Réduire les inégalités de développement socio-spatiales ;
- Renforcer la facilitation de l'accès à des logements sociaux décents ;
- Améliorer la salubrité publique, la qualité de l'air et l'aménagement paysager.
- Réduction des maladies et des allergies liées à l'insuffisante qualité de l'air.

H. CLIMAT : Des populations résilientes face aux changements climatiques et une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles



**Pourquoi nous activons
ce levier**

- La **réduction de la vulnérabilité des populations** face aux effets néfastes du changement climatique et la préservation des ressources naturelles sont impératives pour assurer un développement durable.
- Le Sénégal fait également face à une **surexploitation des ressources naturelles** et à **des chocs climatiques** qui affectent l'agriculture, la pêche, l'élevage, le tourisme, notamment.
- La **dégradation des ressources et leur impact sur l'environnement** appellent à des réponses concrètes pour une gestion durable. C'est dans ce cadre que le Sénégal s'implique davantage à travers des initiatives et politiques telles que la Contribution déterminée au Niveau national (CDN).
- Les **mécanismes d'adaptation et d'atténuation** définis dans la CDN permettent de renforcer les capacités de résilience des populations confrontées aux effets néfastes du changement climatique.



**Ce que nous ferons pour
y arriver**

- **Améliorer la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles :**
 - o l'amélioration de la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles ;
 - o le développement des capacités d'adaptation et d'atténuation face aux changements climatiques ;
 - o la promotion d'une économie bleue et verte ;
 - o le renforcement de la mobilité durable ;
 - o la préservation de l'environnement et des ressources naturelles ;
 - o la restauration des écosystèmes ;
 - o le renforcement de la gestion durable des terres ;
 - o l'amélioration de la gouvernance inclusive de l'environnement et des ressources naturelles.

- **Développer les capacités d'adaptation et d'atténuation face aux changements climatiques :**
 - o opérationnaliser les actions prises dans la Contribution déterminée au Niveau national (CDN).
 - o accélérer la stratégie nationale pour la réduction de risques de catastrophes naturelles.



**Ce que cela apportera
aux Sénégalaises et
Sénégalais**

- La gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles ;
- Une meilleure santé et une espérance de vie plus importante ;
- Le développement des capacités d'adaptation et d'atténuation face aux changements climatiques.

I. EAU ET ASSAINISSEMENT : atteindre l'accès universel à l'eau potable et améliorer l'accès à l'assainissement de qualité



Pourquoi nous activons ce levier

L'eau est source de vie. L'accès à l'eau potable est la première garantie à accorder à chaque être humain.



Ce que nous ferons pour y arriver

- **Assurer l'accès universel à l'eau potable :**
 - l'amélioration de la qualité du service public en eau ;
 - la réduction du coût d'accès et de tarification en zones périurbaine et rurale ;
 - la gestion durable des ressources en eau et
 - la diversification des sources d'approvisionnement en eau, par exemple le dessalement de l'eau de mer.
- **Améliorer l'accès au système d'assainissement :**
 - l'accroissement des investissements dans la construction des systèmes d'assainissement durables ;

- la réalisation d'ouvrages d'assainissement à grande échelle, en tenant compte de la vulnérabilité aux changements climatiques ;
- l'anticipation dans la réalisation des infrastructures et
- l'implication des acteurs non étatiques dans les investissements et la gestion des ouvrages d'assainissement.



**Ce que cela apportera
aux Sénégalaises et
Sénégalais**

- L'accès universel à l'eau potable est assuré ;
- L'accès au système d'assainissement est amélioré ;
- Une meilleure santé et une meilleure hygiène de vie.



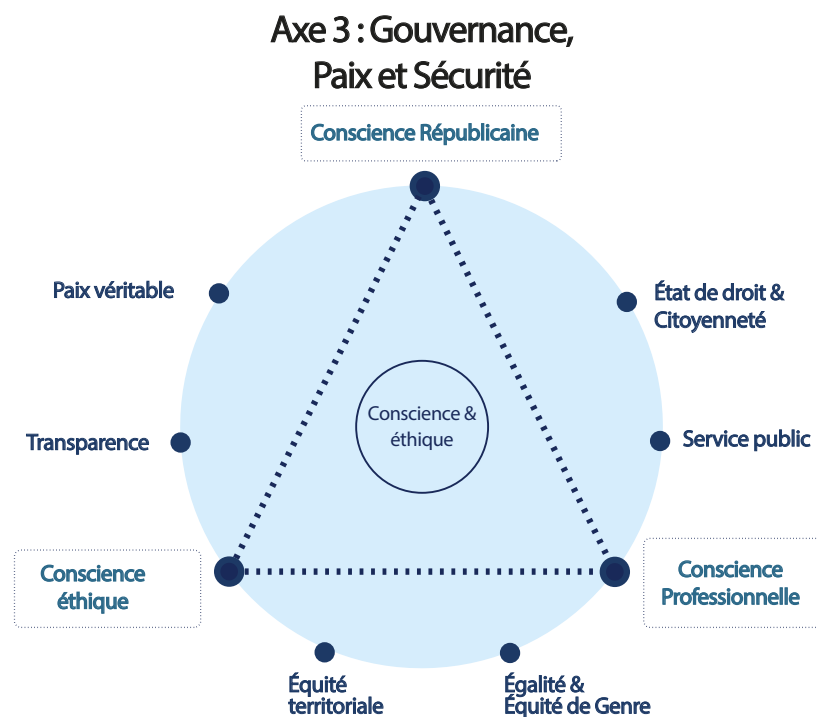
V.

*« Pour une gouvernance
orientée Paix et Sécurité »*

V. Relever le défi de la paix véritable par une gouvernance et une diplomatie orientée Stabilité et Sécurité

Les pratiques de bonne gouvernance contribuent à l'efficacité et à l'efficience des politiques publiques. La bonne gouvernance suppose la mise en place d'un État de droit et d'Institutions fortes dans un environnement de paix, de stabilité et de sécurité. Notre programme de gouvernance puise son énergie dans la paix et la sécurité pour l'ensemble des Sénégalaises et des Sénégalais, dans leur personne et leurs biens, leur intégrité et leur dignité. Les objectifs poursuivis s'appuient sur le socle de la conscience professionnelle, citoyenne et républicaine. Avec comme leitmotiv la transparence, ils couvrent les dimensions de l'État au niveau central comme au niveau des collectivités territoriales, renforcent l'égalité et l'équité de genre et visent comme finalité la paix véritable.

Les recommandations issues du dialogue national de 2023 sont analysées et mises en harmonie avec le présent programme dans l'ensemble de ses composantes en vue de **renforcer la stabilité, la qualité du service public, la gestion vertueuse des ressources, la paix, la démocratie et la sécurité, l'État de droit et la protection des droits et libertés, le soutien aux Sénégalais de l'Extérieur (diaspora).**



A. ÉTAT DE DROIT ET CITOYENNETÉ : une citoyenneté renforcée dans un État de droit consolidé



**Pourquoi nous activons
ce levier**

- La relation entre le citoyen et l'État est un aspect important dans le respect des droits fondamentaux de l'usager. Le renforcement de l'éducation à la citoyenneté, à la démocratie et à une vraie culture de la paix, le respect des droits humains ainsi que l'approfondissement des valeurs culturelles favorisent le civisme et la cohésion sociale.
- Le système judiciaire contribue à la protection de la société et de ses membres. Il assure également l'effectivité des décisions rendues afin de mieux garantir les droits des justiciables.
- La citoyenneté est soumise à une dualité, à savoir un certain nombre de droits à côté de devoirs auxquels le citoyen est assujéti. Ses droits doivent être exercés avec liberté et responsabilité.
- Le pouvoir judiciaire garantit l'État de droit en assurant le respect des principes de légalité et d'égalité des sujets de droit. Ces droits doivent être exercés avec liberté et responsabilité pour renforcer la démocratie.

- **Sur le plan diplomatique**, aux défis persistants des changements climatiques, des conflits armés, du terrorisme et de l'extrémisme violent et des migrations irrégulières, se sont greffés, aujourd'hui, ceux encore plus préoccupants de l'insécurité alimentaire, sanitaire et énergétique.
- Le Sénégal a pour ambition de multiplier les cadres de concertation et d'échanges avec ses voisins, en plus de la tenue régulière des réunions des Commissions mixtes de coopération et de l'organisation de visites officielles de haut niveau.
- Sur le plan africain, en conformité avec son engagement panafricaniste, inscrit dans la Constitution, le Sénégal continuera d'apporter une contribution appréciable et reconnue par tous les pays africains, à la construction d'une Afrique unie, forte et intégrée au reste du monde.



**Ce que nous faisons pour
y arriver**

Améliorer la gouvernance du système judiciaire :

- l'actualisation et la mise en œuvre de la stratégie nationale de bonne gouvernance ;
- le renforcement des infrastructures judiciaires et des structures de justice de proximité et du personnel ;
- la réforme du statut des magistrats ;
- l'adoption des textes de la réforme de l'aide juridictionnelle ;
- l'allégement des procédures judiciaires et
- l'informatisation du système judiciaire.
- Consolider les initiatives citoyennes :
- l'appui à la participation des organisations de la société civile (OSC) dans les politiques publiques ;
- la mise en place d'un dispositif d'accompagnement de l'État en faveur des initiatives citoyennes et
- le renforcement du service civique national ;
- le renforcement de l'éducation à la paix et à la citoyenneté.

Renforcer l'État de droit et les institutions :

- l'intégration de l'éducation aux droits humains et à la citoyenneté basée sur nos valeurs dans les curricula éducatifs et dans les espaces socio-éducatifs et
- l'instauration d'un cadre d'échanges entre toutes les forces vives de la Nation (Journée du Dialogue national).
- Promouvoir une diplomatie orientée paix et sécurité :
- Optimiser le pilotage administratif, technique et financier du Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur

en s'appuyant sur une gestion performante des moyens et une coordination efficace des actions du Département ;

- Améliorer la qualité et l'espace de la coopération bilatérale comme multilatérale du Sénégal en vue de la consolidation du réseau diplomatique bilatéral et multilatéral ;
- Faire de la diplomatie une priorité dans l'organisation de l'outil diplomatique par une instruction prioritaire et permanente du réseau : mettre l'Ambassadeur au centre du task-force économique dans les postes, mettre dans les postes diplomatiques et consulaires des dispositifs simples qui permettront aux entreprises d'exposer en amont leurs attentes, préoccupations et intérêts ;
- Développer l'influence diplomatique par une dimension économique renforcée par des visites de niveau ministériel, l'amélioration des liens entre outils d'influence et la promotion des intérêts économiques et le choix de personnalités de stature internationale pour accompagner la diplomatie économique ;
- Former, recruter en renforçant la dimension économique dans la formation du personnel diplomatique, encourager les profils avec une compétence économique, par la valorisation et l'organisation des flux entre secteurs public et économique et l'intégration d'éléments économiques dans les critères d'évaluation des diplomates ;
- Communiquer et s'ouvrir par la communication sur la diplomatie économique et le développement d'un dialogue régulier avec les acteurs économiques et sociaux ;
- Rendre efficiente la diplomatie économique en œuvrant pour l'accroissement de l'investissement direct étranger et la promotion des meilleures opportunités économiques internationales ;
- Renforcer la gestion des affaires consulaires en promouvant la réinsertion économique et sociale des Sénégalais de l'Extérieur et en s'évertuant à satisfaire, au mieux, leurs besoins de protection juridique et ceux afférents à l'établissements d'actes administratifs ;
- Ouvrir des centres d'établissement de passeports de Sénégalais de l'Étranger dans toutes les Ambassades et Consulats du Sénégal à l'Étranger ;
- Réformer de la durée de validité des passeports qui devrait passer de 5 à 10 ans ;

- Dématérialiser la délivrance tous les documents d'Etat-civil à travers la plateforme E-consulat qui sera mis en place pour permettre à tous les Sénégalais de la diaspora de disposer de leurs documents sans se déplacer ;
- Régler définitivement la question de l'accès au logement des compatriotes à l'étranger par la délivrance de 20.000 logements, dans le cadre du projet des 100 000 logements ;
- Mettre en place la Banque de la Diaspora sénégalaise, pour permettre aux compatriotes de l'étranger, de participer au financement de l'économie sénégalaise et de sécuriser leurs investissements et transferts d'argent estimés à 10% du PIB (dépassant largement l'Aide Publique au Développement (APD) et les Investissements Directs Étrangers (IDE)) ;
- Mettre en œuvre de manière effective les projets de migrations circulaires avec les pays de l'Union Européenne, de l'Asie et du Moyen Orient, pour permettre à, au moins, 50.000 sénégalais de trouver des emplois décents à l'étranger.



**Ce que cela apporte aux
Sénégalaises et
Sénégalais**

- Amélioration de la gouvernance du système judiciaire en termes de qualité, d'efficacité et d'indépendance ;
- Consolidation des initiatives citoyennes et renforcement de l'État de droit.
- Une plus grande cohésion sociale basée sur le respect et la bienveillance.
- Des citoyens responsables qui contribuent au développement de leurs terroirs.
- Renforcement du niveau de l'influence du Sénégal en Afrique et dans le monde.
- Augmentation significative du niveau de satisfaction des Sénégalais de la Diaspora.

B. SERVICE PUBLIC : Un service public moderne, performant et proche des usagers



**Pourquoi nous activons
ce levier**

- Le Sénégal s'est engagé, depuis plusieurs années, dans la **modernisation de son Administration afin de la rendre plus efficace et efficiente et plus proche des usagers**. Il est important de sauvegarder les acquis et d'approfondir la réforme restaurant les valeurs, les principes et la déontologie tout en accompagnant le changement.
- Un **environnement économiquement favorable à l'investissement et au développement du secteur privé** impulse la création de richesses et d'emplois et, partant, l'amélioration du bien-être des populations.
- La satisfaction des usagers est au cœur de toute politique publique axée sur les citoyens. Il s'agira, a priori, de **déceler les besoins des citoyens en fonction du contexte socio-économique national et international**.



**Ce que nous ferons pour
y arriver**

- Rendre le climat des affaires plus attractif :

- La formulation d'un nouveau programme décennal de réformes pour accroître d'avantage l'attractivité du Sénégal en consolidant les acquis du PREAC et en intégrant les orientations et de la Stratégie du Développement du Secteur privé et de la SRMT ;
- la finalisation des réformes en cours avec l'adoption du nouveau Code des investissements et du code du travail ainsi que l'opérationnalisation de la loi relative aux contrats de partenariat public-privé et des ZES afin de libérer davantage le potentiel de développement économique du pays ;
- le nouveau programme décennal de réformes vise à améliorer de façon continue l'environnement des affaires du Sénégal, avec le renforcement du dialogue public privé, matérialisé par la redynamisation du Conseil Présidentiel de l'Investissement (CPI) et de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de développement du Secteur Privé ;
- l'amélioration de l'attractivité et de la compétitivité des territoires, le renforcement de la concurrence et de la régulation ainsi que l'accélération de la digitalisation de l'économie.

- Obtenir la satisfaction des usagers du service public

- Réaffirmer et promouvoir les valeurs, les principes, la déontologie dans le service public ;
- le renforcement des capacités d'impulsion de l'Administration ;
- la mise en place des mécanismes de recours et de redevabilité pour les usagers ;
- la mise en œuvre du plan d'actions national dans le cadre du partenariat pour le gouvernement ouvert ;
- l'application effective des textes relatifs aux couches vulnérables ;
- l'établissement des normes garantissant le caractère inclusif des infrastructures ;
- le renforcement de la dématérialisation et la simplification des procédures administratives ;
- la protection des données numériques du Sénégal au Sénégal dans des conditions conformes avec les standards internationaux.



**Ce que cela apportera
aux Sénégalaises et
Sénégalais**

- Un climat des affaires plus attractif favorise la promotion des investissements et la croissance ;
- Les usagers du service public plus satisfaits de la qualité des services offerts par une administration moderne, professionnelle et éthiquement responsable.
- Le renforcement de la souveraineté numérique du Sénégal.

C. ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DE GENRE : l'égalité homme-femme renforcée dans les politiques publiques et pleinement vécue



Pourquoi nous activons ce levier

- Il est primordial d'assurer l'équité et l'égalité de genre dans les politiques publiques. Pour ce faire, il est nécessaire de garantir pleinement la participation des femmes dans le développement socio-économique.
- Une meilleure représentation des femmes dans les instances de décision est une nécessité pour une meilleure prise en compte de leurs préoccupations propres. Du point de vue démographique, les femmes constituent près de la moitié de la population.
- Dès lors, il faudrait leur permettre d'être des vecteurs de changement en veillant à ce qu'elles participent pleinement, et de manière effective, à tous les niveaux de décisions, tout en mettant fin à toute forme de discrimination à leur encontre.
- L'autonomisation économique des femmes est un atout et une condition sine qua non à l'éclosion et à leur plein épanouissement.



**Ce que nous ferons pour
y arriver**

- l'application intégrale de la loi sur la parité ;
- l'extension de la participation des femmes dans les instances de décision ;
- la révision et l'harmonisation de la législation interne avec les conventions ratifiées ;
- l'adoption des mesures juridiques complémentaires pour faire disparaître les discriminations et assurer l'égalité et les spécificités entre hommes et femmes ;
- l'adoption de pratiques favorables à l'équité des femmes et des hommes en termes de droit ;
- la facilitation de l'accès des femmes aux facteurs de production et aux ressources financières ;
- le renforcement des capacités techniques et managériales nécessaires à la pleine participation des femmes à la vie économique ;
- la mise en place de programmes d'accompagnement sur la masculinité positive.



**Ce que cela apportera
aux Sénégalaises et
Sénégalais**

- la représentation des femmes dans les instances de décisions
- le renforcement de la participation des femmes à la vie économique ;
- la justice, l'équité et la paix sociales renforcées.

D. ÉQUITÉ TERRITORIALE : des collectivités territoriales compétitives, fer de lance du développement durable



Pourquoi nous activons ce levier

- L'Acte III de la Décentralisation marque la volonté de l'État de réduire les incohérences territoriales, en **favorisant plus d'équité sociale et territoriale afin d'asseoir l'émergence de territoires viables, compétitifs et porteurs d'un développement durable**. Cela requiert non seulement des moyens financiers, humains et techniques, mais également des outils de planification.
- Le **développement à la base passe par des collectivités territoriales attractives** disposant d'un cadre incitatif favorable à l'investissement privé, de ressources suffisantes pour améliorer les conditions de vie des populations ainsi que d'un patrimoine culturel valorisé.
- La décentralisation implique le **transfert des compétences et des ressources conséquentes du pouvoir central vers le niveau territorial**. Au Sénégal, neuf (9) domaines de compétences ont été transférés aux collectivités territoriales.



**Ce que nous ferons pour
y arriver**

- **Renforcer les ressources des collectivités territoriales :**
 - o la poursuite de la réforme de la Fonction publique locale de qualité ;
 - o le parachèvement de l'Acte III de la Décentralisation ;
 - o le renforcement des structures d'appui aux collectivités territoriales ;
 - o la réforme de la fiscalité locale ;
 - o l'augmentation des Fonds de Dotations de la Décentralisation (FDD) et des Fonds d'Équipement des Collectivités territoriales (FECT) ;
 - o la promotion d'un cadre incitatif pour le développement du secteur privé local ;
 - o la valorisation des potentialités des territoires et
 - o la décentralisation du budget consolidé d'investissement relatif à l'éducation.

- **Rendre plus performante l'intervention des collectivités territoriales :**
 - o le renforcement des outils de planification existants et des cadres d'harmonisation conformément au nouveau Système national de Planification ;
 - o l'achèvement de la délégation totale des compétences aux collectivités ;
 - o la validation du guide sur l'inter-territorialité ;
 - o l'effectivité du décret sur la coopération entre les collectivités.



**Ce que cela apportera
aux Sénégalaises et
Sénégalais**

- Les ressources des collectivités territoriales sont renforcées ;
- La performance des collectivités territoriales ;
- Une équité territoriale plus grande.

E. TRANSPARENCE : un impératif de transparence dans la gestion des biens publics



**Pourquoi nous activons
ce levier**

- L'enjeu de la **gestion publique** est de bâtir une Administration solide, capable de rendre plus efficace l'allocation des ressources, appliquant la culture de la reddition des comptes et mettant à la disposition des citoyens toutes les informations relatives à l'utilisation du budget.
- La lutte contre la **corruption** est l'un des défis majeurs en matière de bonne gouvernance et de redistribution des richesses.
- L'**absence de transparence** compromet le **développement économique**. Il s'agit d'inscrire l'action du Gouvernement dans le sens de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption.
- La **lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme** constituent un objectif majeur pour le Sénégal, en raison surtout du contexte sécuritaire dans la sous-région.



**Ce que nous ferons pour
y arriver**

- La publication des documents budgétaires et financiers dans des délais réglementaires ;
- L'harmonisation de l'intervention des organes de contrôle ;
- Le renforcement du cadre normatif de contrôle citoyen des finances publiques ;
- La généralisation des contrats de performance ainsi que leur suivi et leur évaluation ;
- L'approfondissement de la lutte contre la corruption aux plans stratégique, pénal et civil ;
- L'exécution de la stratégie nationale de lutte contre le blanchiment ;
- La mise en œuvre totale de son plan de remédiation afin de sortir le pays de la surveillance rapprochée du GAFI en 2024.



**Ce que cela apportera
aux Sénégalaises et
Sénégalais**

- Le renforcement de la transparence dans la gestion publique ;
- La réduction significative du niveau de corruption et de concussion ;
- Le renforcement de l'efficacité de la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes.
- Une équité sociale plus grande.

F. PAIX VÉRITABLE : la stabilité et la sécurité au cœur de la gouvernance et de la diplomatie



**Pourquoi nous activons
ce levier**

- Le **progrès économique et social durable** requiert un **espace pacifique, stable et sûr**. Le respect des droits des citoyens, la lutte contre le chômage, le renforcement de la sécurité des biens et des personnes et l'atténuation des risques de catastrophes constituent un préalable pour le bien-être des populations.
- La **paix et la stabilité sociale** nécessitent la **prévention des conflits, risques de catastrophes**.
- Le **renforcement des moyens des Forces De Sécurité** devrait être **poursuivi afin de veiller à la sécurité des personnes et des biens**. Un climat de sécurité exige la prévention et la lutte contre le banditisme, le terrorisme, la criminalité, la délinquance et les flux financiers illicites.
- Les menaces sécuritaires venant de l'extérieur, notamment du Sahel, s'intensifient de plus en plus. Ainsi, la **prévention devient une nécessité et interpelle toutes les forces vives de la Nation**.
- Une **participation harmonisée et inclusive** est un **objectif important à atteindre dans le cadre de la marche vers l'Émergence**. Cet effet suppose la protection des groupes souvent marginalisés.



**Ce que nous ferons pour
y arriver**

- **Garantir la paix et la stabilité sociales :**
 - o Élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale de sécurité intérieure ;
 - o le renforcement des instruments et mécanismes de dialogue social et politique et
 - o le renforcement de la collaboration entre les populations et les forces de défense et de sécurité (FDS).

- **Renforcer la sécurité des biens et des personnes :**
 - o le maintien de l'ordre et de la sécurité sur l'étendue du territoire ;
 - o la modernisation des équipements et des infrastructures face aux menaces protéiformes ;
 - o le renforcement du système d'alerte au niveau communautaire ;
 - o le renforcement de la sécurité sanitaire à tous les niveaux et
 - o l'utilisation des outils technologiques et des TIC pour garantir la sécurité.

- **Renforcer l'intégrité du territoire :**
 - o la densification, du maillage et de la couverture des zones lacunaires dans les régions frontalières ;
 - o l'amélioration et de l'adaptation de la formation du personnel face aux nouvelles formes de menaces ;
 - o l'interdiction de toute sanctuarisation du territoire national par des bandes armées ou organisations extrémistes violentes et
 - o la constitution et de la consolidation des réserves en mesure d'apporter un soutien adéquat aux engagements opérationnels ;
 - o Contrer les vulnérabilités opérationnelles au niveau de l'État et des FDS ;
 - o Formaliser et institutionnaliser le concept de sécurité de proximité pour l'ensemble des acteurs intervenant dans la sécurité intérieure ;
 - o Élaborer et mettre en œuvre une dynamique stratégie globale de communication et de vulgarisation des concepts de de sécurité urbaine et sécurité de proximité à l'endroit de toutes les parties prenantes ;
 - o Mettre en place à Dakar et sa banlieue une force mixte permanente de lutte contre l'insécurité et le grand banditisme en lieu et place du dispositif actuel ;
 - o Amélioration la gestion de la sécurité routière et la protection civile.



Ce que nous ferons pour y arriver

- **Protéger les femmes et les groupes vulnérables contre les violences et les abus**
 - o l'opérationnalisation du plan national de lutte contre les VBG ;
 - o l'application effective des dispositions pénales sur les violences faites aux femmes ;
 - o l'application des procédures en matière de prise en charge ;
 - o l'adoption du code de l'enfant ;
 - o la révision et l'adoption de la loi sur les statuts des daaras et
 - o l'application des dispositifs sur la mendicité.

- **Améliorer la gouvernance de l'intégration régionale**
 - o L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique étrangère orientée vers le bon voisinage, la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent, contre les trafics illicites ;
 - o l'adoption et l'opérationnalisation de la stratégie nationale d'intégration régionale ;
 - o le renforcement des échanges culturels pour l'intégration des peuples et l'intensification de la coopération sécuritaire ;
 - o Adoption du modèle d'Agence Nationale de Gestion des catastrophes (National Disaster Management Agency model) adopté par les ministres de la CEDEAO le 24 octobre 2015 à Accra (Ghana).

- **Appuyer et soutenir les Sénégalais de l'Extérieur**
 - o Promouvoir et protéger les Sénégalais de l'extérieur ;
 - o Moderniser la gestion des affaires des Sénégalais de l'extérieur ;
 - o Promouvoir des mesures spécifiques pour les Sénégalais de l'extérieur dans tous les programmes de développement.



Ce que cela apportera aux Sénégalaises et Sénégalais

- Garantir la stabilité et la paix sociale ;
- Renforcer la sécurité des personnes et des biens et l'intégrité du territoire ;
- Renforcer la protection des femmes et des groupes vulnérables contre les abus et les violences de toutes sortes ;
- Améliorer la gouvernance de l'intégration régionale.
- La satisfaction de vivre dans la paix véritable ;
- Un lien vivant et nourrissant entre les Sénégalais de l'extérieur et les Sénégalais de l'intérieur.

EN PAIX VERS LA
PROSPÉRITÉ PARTAGÉE

« *Ensemble* »